



# Politique de la ville

## Observatoire des quartiers parisiens rapport 2007

La nouvelle géographie  
des quartiers prioritaires







# **Politique de la ville**

## **Observatoire des quartiers parisiens rapport 2007**

**La nouvelle géographie  
des quartiers prioritaires**



## Introduction ..... 5

### 1

## Présentation du Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 ..... 9

Le bilan du Contrat de ville parisien 2000-2006 .....	10
2000-2006 : une nouvelle dimension de la politique de la ville à Paris .....	10
Le renforcement sur la couronne parisienne: le Grand Projet de renouvellement urbain (GPRU) .....	12
Le bilan du Contrat de ville 2000-2006 et du GPRU .....	13
Le Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 .....	14
Le projet de développement social et urbain .....	14
Le Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 .....	15
La nouvelle géographie prioritaire .....	15
Des actions nouvelles pour les quartiers .....	19

### 2

## Présentation des 14 quartiers ..... 21

L'Observatoire des quartiers .....	22
Contexte de création .....	22
La base de données .....	22
Les nouveautés .....	22
Les 14 quartiers .....	23

### 3

## Présentation d'études thématiques ..... 53

Le chômage dans les quartiers prioritaires en 2006 .....	54
Éléments de cadrage sur le chômage parisien .....	54
Le chômage dans les quartiers en 2006 .....	56
Les migrants âgés non communautaires à Paris .....	60
Une majorité d'hommes seuls d'origine maghrébine .....	60
Des perspectives de forte augmentation .....	60
Des difficultés et des besoins spécifiques .....	61
Les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers de travailleurs migrants à Paris .....	64
Situation générale des foyers de travailleurs migrants .....	65
Interventions sociales, culturelles et sanitaires dans les foyers .....	67
Préconisations .....	69
Étude sur le quartier La Chapelle – Porte d'Aubervilliers : élaboration d'un projet social de territoire ..	70
Étude sur la géographie prioritaire dans le 13 <sup>e</sup> arrondissement .....	72

## Annexe: Liste des indicateurs de l'Observatoire des quartiers ..... 75



Le suivi des politiques publiques est désormais jugé de plus en plus indispensable. Il s'agit tout autant d'apprécier les moyens effectivement mis à disposition à travers un contrôle de gestion modernisé que de mesurer ou évaluer les résultats obtenus au travers des processus d'évaluation. Cette démarche est particulièrement adaptée à la politique de la ville, à laquelle un défaut de lisibilité est souvent reproché.

La Ville de Paris s'est dotée d'outils spécifiques pour mieux rendre compte de la réalité de la politique de la ville sur les territoires qui y sont inscrits. Ainsi un document budgétaire, dénommé « bleu budgétaire », récapitule depuis plusieurs années l'effort de l'ensemble de la collectivité parisienne pour ses quartiers. De la même façon, un Observatoire des quartiers parisiens a été créé en 2005 avec l'aide de l'Atelier parisien d'urbanisme.

Cet Observatoire parisien est complémentaire de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, avec lequel il présente une certaine compatibilité. Mais son rôle déborde largement le champ des zones urbaines sensibles pour s'étendre à l'ensemble des quartiers de la politique de la ville et aux périmètres du Grand Projet de renouvellement urbain. Il prend en compte plus finement les réalités parisiennes en faisant appel à des indicateurs non retenus dans l'Observatoire national. Il est un vecteur d'échange et de dialogue entre les acteurs parisiens de la politique de la ville.

Un premier rapport de l'Observatoire des quartiers parisiens a été réalisé début 2006, portant sur la géographie des quartiers retenus dans le Contrat de ville 2000-2006. Chacun des quartiers y était décrit avec précision à l'échelon des IRIS (regroupement d'îlots de l'Insee).

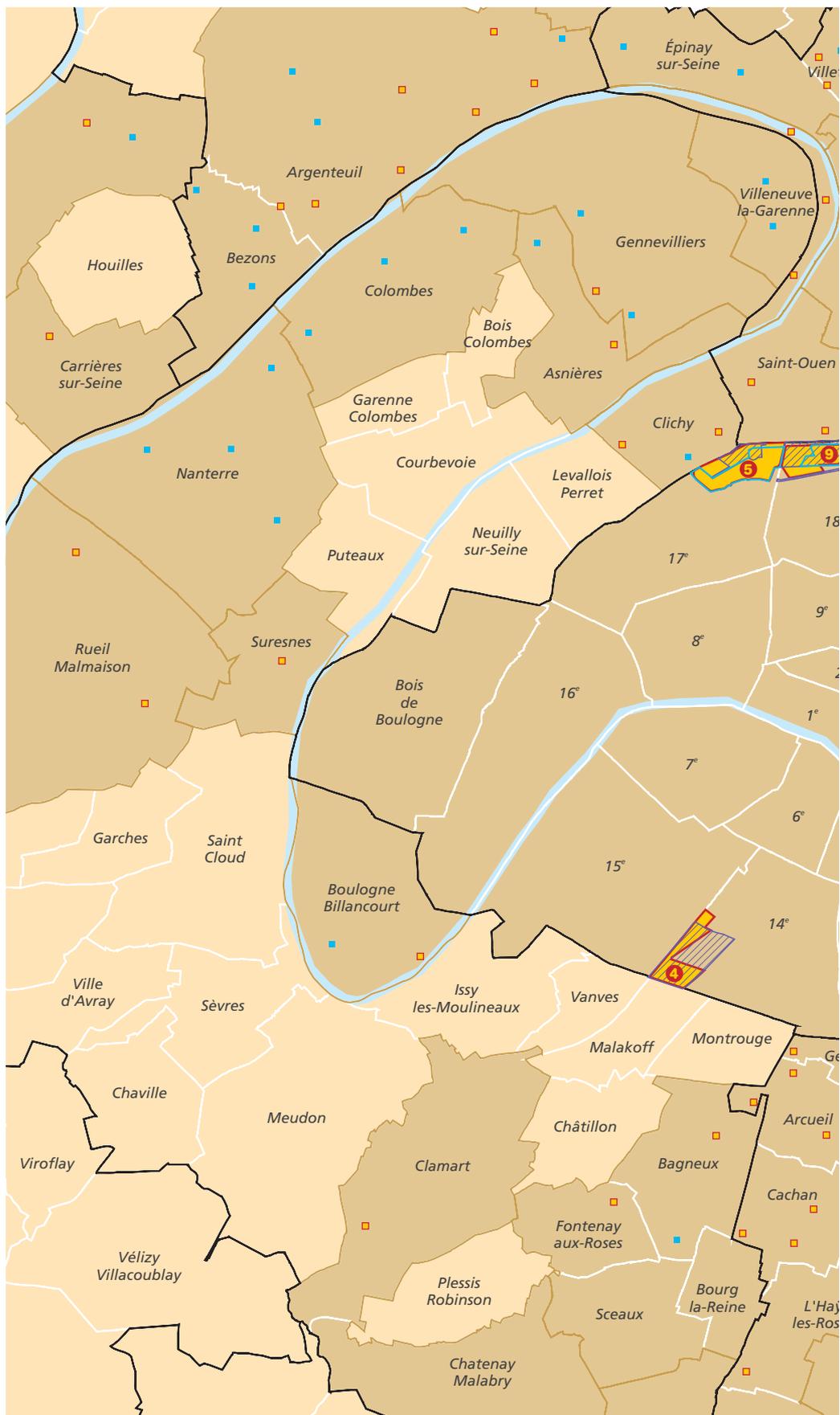
Le deuxième rapport de l'Observatoire publié aujourd'hui est l'actualisation de la première édition. Actualisation liée à l'évolution de la géographie d'intervention renouvelée dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale conclu le 30 mars 2007. Actualisation aussi des indicateurs retenus à l'origine, en les complétant de nouveaux indicateurs.

Enfin, ce deuxième rapport comporte, à côté des présentations monographiques des quartiers et des données quantitatives, une série d'études plus qualitatives qui contribuent à éclairer les pratiques sur les territoires d'intervention.

# Territoires d'intervention de la politique de la ville

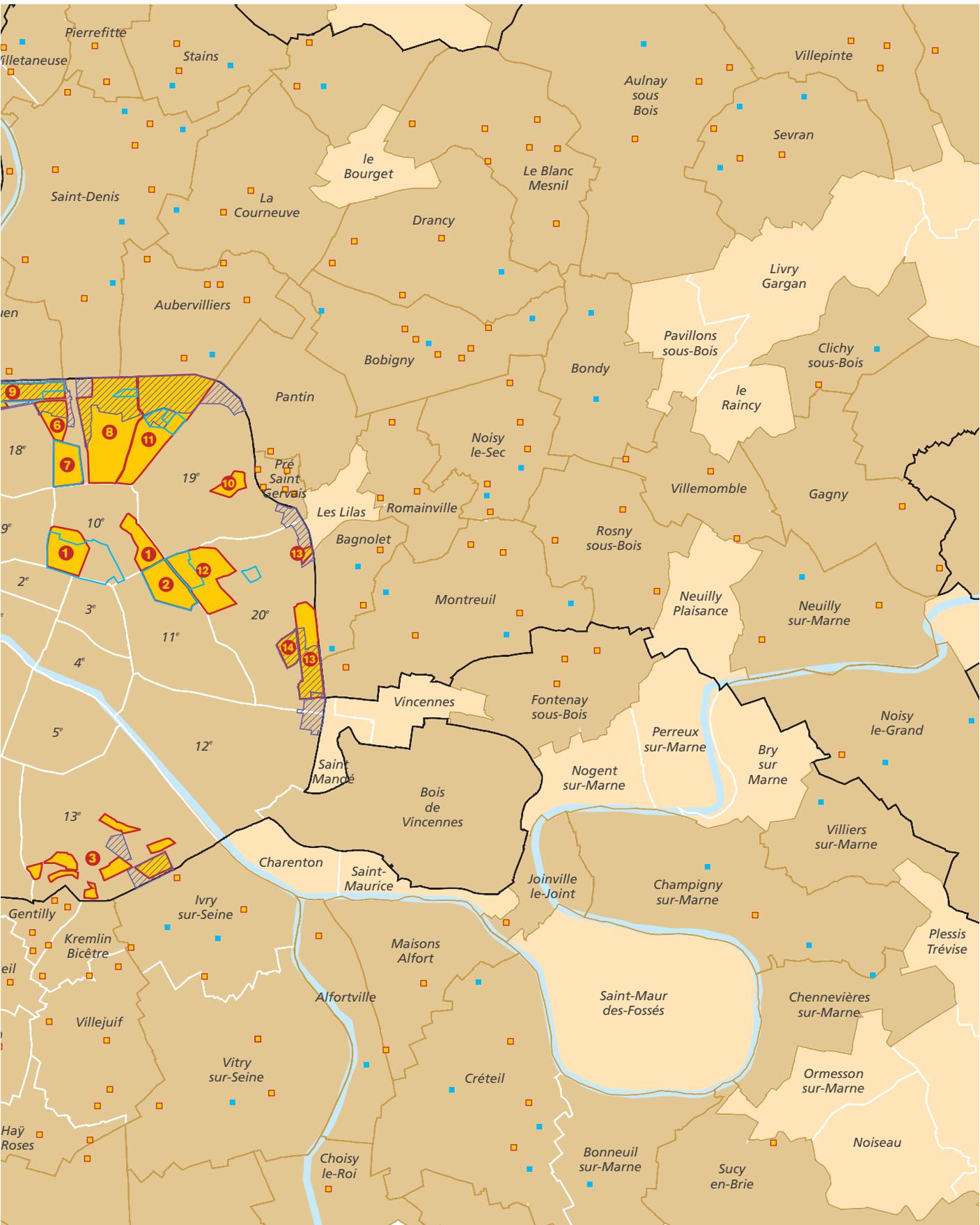
-  Périmètres CUCS de Paris (Contrat urbain de cohésion sociale)
-  1 Les Portes
-  2 Fontaine-au-Roi
-  3 Sud 13<sup>e</sup>
-  4 Porte de Vanves
-  5 Porte de Clichy, Porte Pouchet, Porte de Saint-Ouen
-  6 Amiraux-Simplon
-  7 La Goutte-d'Or
-  8 La Chapelle, Porte d'Aubervilliers
-  9 Porte Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskowa
-  10 Danube-Solidarité
-  11 Flandre
-  12 Belleville-Amandiers
-  13 Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères
-  14 Saint-Blaise
  
-  Périmètres GPRU de Paris (Grand Projet de renouvellement urbain)
-  Périmètres ZUS de Paris (Zone urbaine sensible)
-  Commune ou EPCI signataire d'un CUCS
-  CUCS hors Paris
-  ZUS hors Paris

Sources :  
 Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (Ville de Paris)  
 Délégation interministérielle à la ville  
 Apur 2007



apur  
 ATTELS PARIEN D'URBANISME

0 1 2 3 Kilomètres





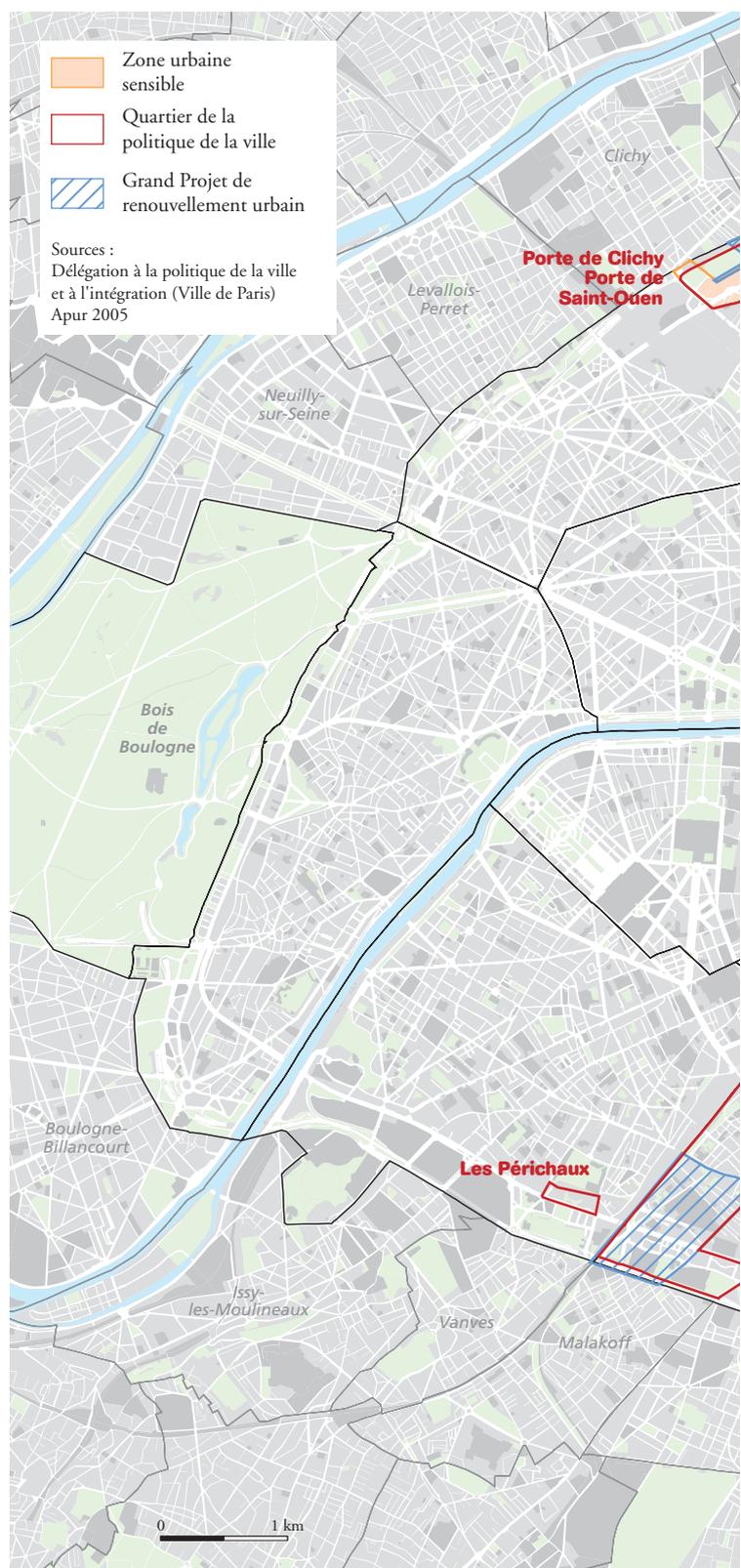
1

**Présentation du Contrat urbain  
de cohésion sociale 2007-2009**

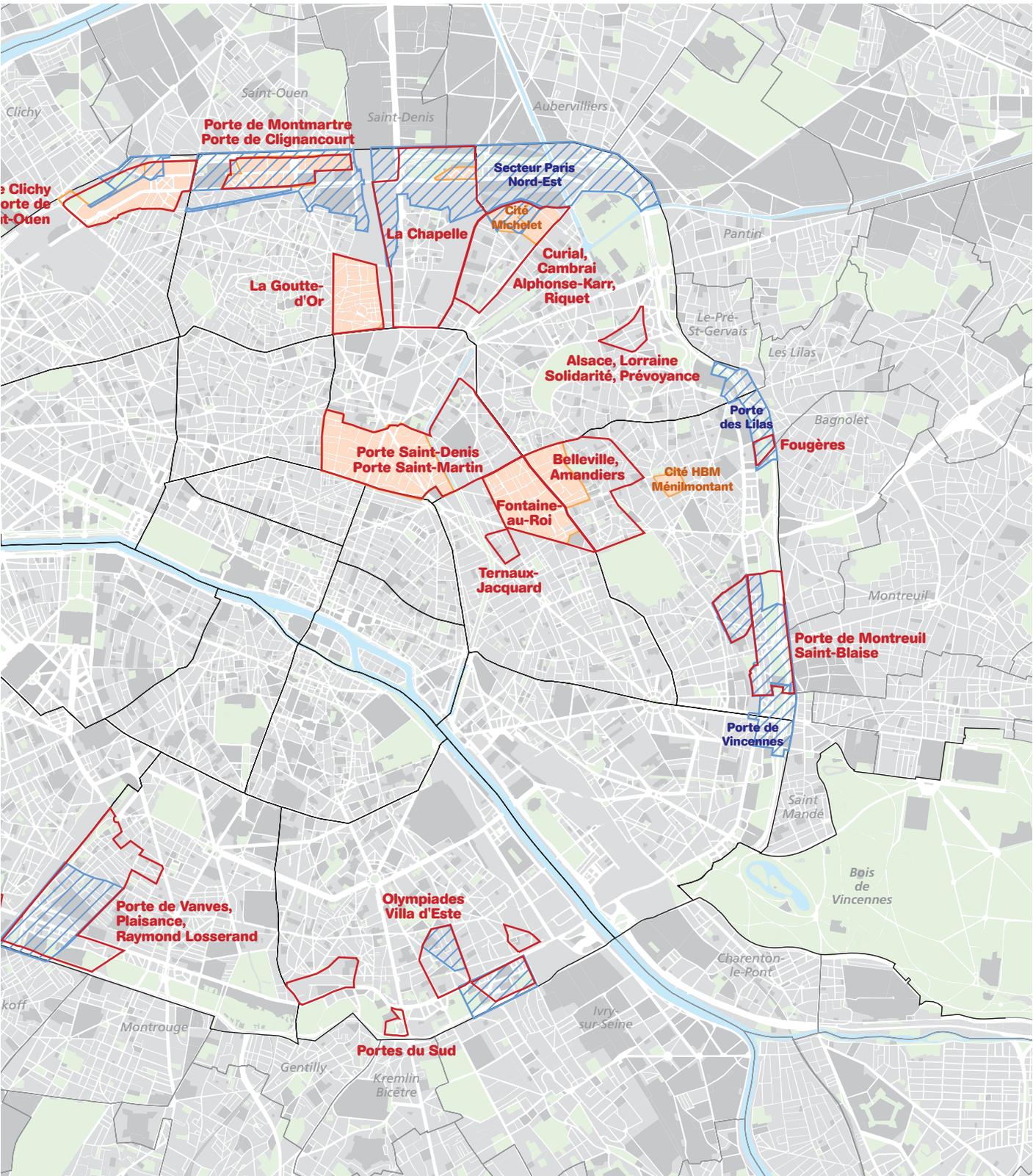
### 2000-2006 : une nouvelle dimension de la politique de la ville à Paris

Avec le Contrat de ville 2000-2006, complété par les avenants signés en mars 2002 à l'initiative de la municipalité élue en 2001, la politique de la ville a pris à Paris une ampleur nouvelle, tant par l'extension des populations et des territoires concernés que par l'ambition du renouvellement urbain.

La géographie des quartiers prioritaires s'est alors élargie à seize quartiers, soit 350 000 habitants, connaissant une situation de décrochage par rapport à leur environnement immédiat : le chômage y atteignait en 1999 17 % de la population contre 12 % dans l'ensemble de la capitale ; ils accueilleraient près du tiers des ménages à bas revenus de la ville ; 19 % des habitants y vivaient avec moins de 720 euros par mois contre 12 % à Paris ; et 19 % des habitants étaient sans diplôme contre 11 % dans la capitale. Un élève sur cinq avait un an de retard en fin de primaire contre 13 % pour l'ensemble des écoles de Paris.



Périmètres d'intervention de la politique de la ville (Contrat de ville 2000-2006)



### Le renforcement sur la couronne parisienne : le Grand Projet de renouvellement urbain (GPRU)

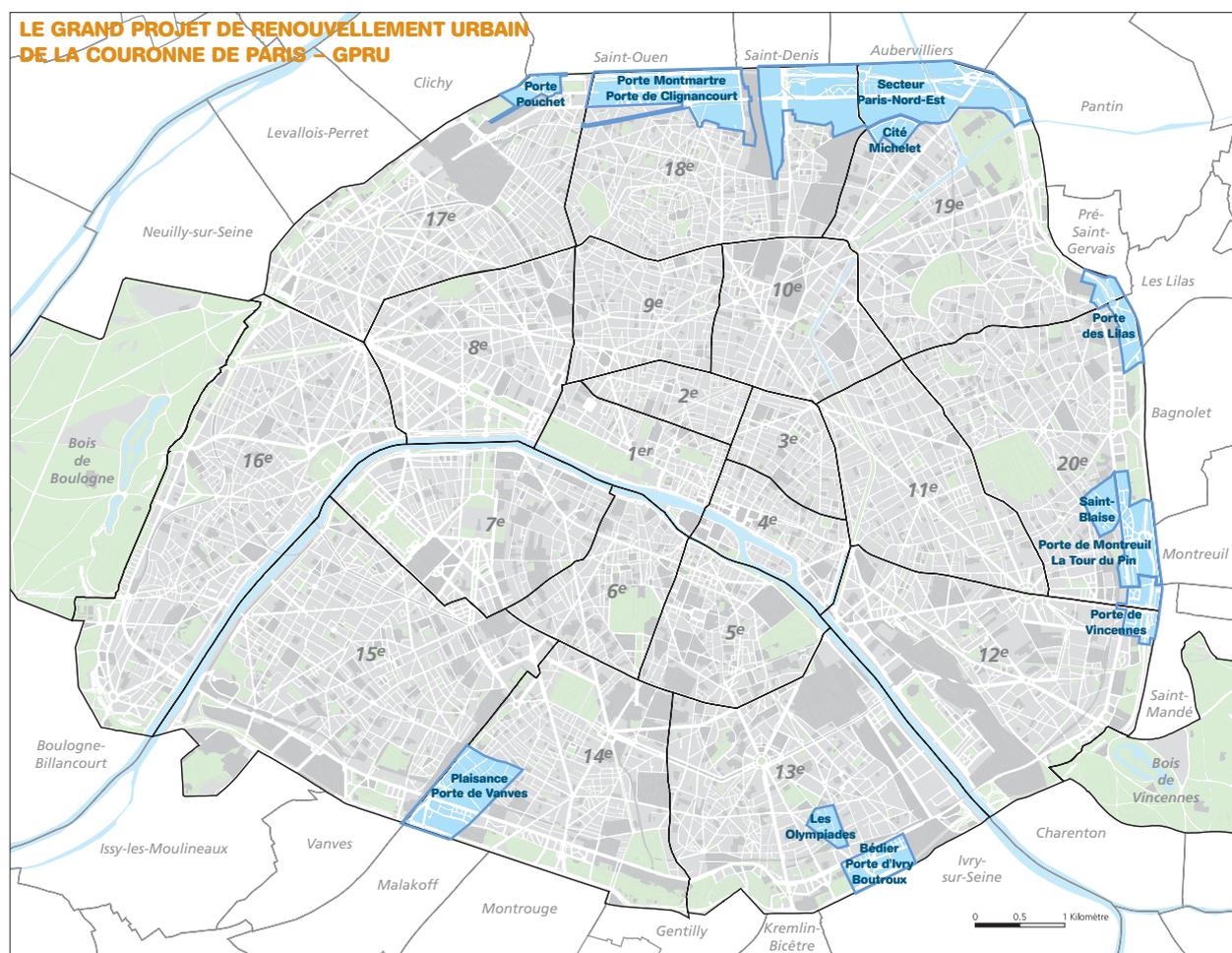
Parallèlement, une politique ambitieuse de renouvellement urbain structurante est décidée avec le Grand Projet de renouvellement urbain de la couronne de Paris (GPRU), qui s'est engagé sur onze des quartiers inscrits dans la politique de la ville – situés principalement entre les boulevards des Maréchaux et le boulevard périphérique. Il concerne près de 200 000 habitants en incluant ceux situés aux abords immédiats.

Si certains de ces territoires enclavés sont en déshérence et ont décroché par rapport aux quartiers avoisinants tant parisiens que de banlieue, ces territoires ont aussi des atouts pour permettre leur développement. La présence du boulevard périphérique et de bonnes dessertes en transports collectifs les placent dans des dynamiques de développement économique dont ont déjà profité des quartiers des communes riveraines de Paris. Ils devraient,

en outre, bénéficier du développement des grands sites sous-utilisés ou majoritairement occupés par des emprises ferroviaires, tels que Paris-Rive-Gauche, Paris-Nord-Est ou Clichy-Batignolles. La requalification de ces secteurs peut s'appuyer sur des opérations structurantes de grande ampleur aujourd'hui réalisées : création du tramway sud, qui concerne les secteurs Plaisance-Porte de Vanves et Bédier-Porte d'Ivry, et réalisation des couvertures sur le périphérique à la Porte des Lilas et à la Porte de Vanves. Enfin, cette requalification doit également s'inscrire en cohérence et en complémentarité avec celle des secteurs situés en vis-à-vis, par-delà la limite communale.

L'objectif majeur du GPRU est de faire de ces quartiers délaissés des quartiers comme les autres, d'améliorer le quotidien de leurs habitants et leur cadre de vie.

Le programme du GPRU porte sur l'insertion sociale et économique des habitants les plus précarisés, le développement des équipements publics, les conditions de vie des



habitants à travers l'amélioration du cadre urbain et de la qualité de l'habitat, la réduction des nuisances. Il s'agit aussi de promouvoir le développement économique des secteurs considérés, en particulier en optimisant l'occupation de terrains mal utilisés. Enfin, la coopération avec les communes riveraines pour tisser des continuités urbaines et créer des dynamiques de développement cohérentes et partagées est systématiquement engagée.

### **Le bilan du Contrat de ville 2000-2006 et du GPRU**

Parmi les interventions majeures menées dans les quartiers, on peut citer les réalisations suivantes :

- La quasi-totalité des quartiers sont engagés dans des démarches de gestion urbaine de proximité associant en particulier les directions concernées de la ville et les bailleurs sociaux.
- De nombreux travaux relatifs à l'habitat et au logement ont été engagés dans différents quartiers. Ils concernent l'habitat social, en particulier la résidentialisation comme à la cité Michelet, ou l'habitat ancien avec par exemple le lancement de l'OPAH de Sainte-Marthe.
- La transformation des pieds d'immeubles s'est poursuivie et amplifiée tout au long du contrat, en lien avec les bailleurs sociaux, au bénéfice des associations, des acteurs économiques, de l'installation d'Antennes jeunes et d'Espaces publics numériques. Au total, plus de 60 locaux ont été ouverts.
- Les services de proximité se sont développés avec, par exemple, la création de 3 Points d'information médiation multiservices (PIMMS) ou l'ouverture de 10 espaces publics numériques.
- Le développement de l'accès au droit avec la création d'une troisième maison de justice et du droit, des 5 points d'accès au droit et des 70 relais d'accès au droit.
- La création d'un café social, « Ayem Zamen », destiné à l'accueil et à l'accompagnement des vieux migrants.
- Le soutien aux associations s'est poursuivi avec le financement annuel de plus de 400 acteurs locaux de terrain. Il est en progression constante depuis 2001. Par ailleurs, 5 nouveaux centres sociaux ont été ouverts.
- Depuis 2001, 7 régies de quartiers ont été créées et la Ville a mis en place un Programme local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) dans les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements.
- 12 Centres sports-découvertes ont été mis en place dans les quartiers prioritaires, offrant des animations sportives gratuites aux jeunes, et une nouvelle filière d'animation sportive a été créée.
- 7 Antennes jeunes ont été créées ou renouvelées, ainsi que 3 centres d'animation.

- Un groupement des bailleurs pour la sécurité a été créé, le Groupement parisien interbailleurs de surveillance (GPIS). Il est en charge de la sécurité et de la protection des immeubles d'habitat social. Trois équipes de correspondants de nuit ont par ailleurs été mises en place dans les quartiers en 2005 et 2006.
- La Ville a mis en place avec l'État un dispositif de veille éducative comprenant deux cellules, une dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, l'autre dans le 18<sup>e</sup>, que le dispositif de réussite éducative est venu compléter en 2006 avec la création du groupement d'intérêt public. À citer notamment la mise en place, grâce à ce dispositif, des Ateliers français mathématiques en 6<sup>e</sup> dans les collèges situés en réseau d'éducation prioritaire.
- Le Centre de ressources politique de la ville a été créé afin d'offrir aux acteurs de la politique de la ville sur Paris un lieu de débat, d'échanges et de capitalisation d'expériences (par exemple, « santé et quartiers » ou gestion urbaine de proximité).

S'agissant du GPRU, de nombreux projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Il s'agit d'actions concernant l'habitat et le logement (construction de logements sociaux dans le quartier Bédier, réhabilitation Porte Montmartre ou tour Bois-le-Prêtre, préparation de la démolition de tours, T2 à la Porte d'Ivry ou tour Borel, résidentialisation des immeubles à Curial), de la couverture du périphérique (Porte des Lilas, Porte de Vanves), des aménagements des espaces publics (square Marcel-Sembat, mail Bréchet, aménagements de la ZAC Claude-Bernard, désenclavement de la cité Valentin-Abeille), de l'implantation de nouveaux équipements (centres sociaux à la Porte de Vanves, aux Olympiades, à Saint-Blaise, Porte d'Ivry; jardins familiaux du quartier Bédier; Points multiservices Porte de Montmartre et Paris-Nord-Est; Antennes jeunes, Espaces publics numériques, crèches...), de la mise en place de structures destinées à l'emploi (plan local pour l'insertion et l'emploi 18/19, création de régies de quartier aux Olympiades, dans les quartiers Curial, Saint-Blaise, Paris-Nord-Est, etc.).

Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) constitue pour la période 2007-2009 le nouveau cadre de référence de la politique de la ville, faisant suite aux contrats de ville de la période 2000-2006.

Le Contrat urbain de cohésion sociale de Paris, élaboré entre les services de l'État et ceux de la Ville de Paris, a été signé le 30 mars 2007. Sont présentés ici les principes, le contenu et la géographie du nouveau contrat.

### Le projet de développement social et urbain

La politique des quartiers s'inscrit dans une politique globale développée par la collectivité parisienne, avec la particularité d'être à la fois commune et département. Le CUCS rappelle les choix importants de Paris depuis 2001 en matière de logement, de déplacement, de rénovation urbaine et de politique sociale, notamment au bénéfice des quartiers du Contrat de ville :

- politique déterminée et massive de production de logement social pour répondre à la demande et aux besoins ;
- programme ambitieux d'éradication de l'habitat insalubre et indigne, promotion de la mixité urbaine avec le logement intermédiaire, les services à la population et le développement économique ;
- promotion sociale et accompagnement des populations en difficulté (programme départemental d'insertion, développement de la prévention spécialisée, des centres sociaux, des équipements sociaux, des aides sociales...), ainsi que promotion de la citoyenneté et de l'accès aux droits ;
- programme de renouvellement urbain, d'amélioration du cadre de vie et de réhabilitation des logements portant en priorité sur les quartiers de la couronne parisienne inscrits en politique de la ville, dans le cadre du GPRU ;
- intervention en faveur de l'emploi et du développement économique en particulier pour les habitants des quartiers (introduction des clauses d'insertion dans les marchés publics, Maison de l'emploi, forums pour l'emploi...);
- développement de la démocratie participative ;
- lutte déterminée contre toutes les formes de discrimination et promotion de l'égalité femmes/hommes.

Ces politiques ainsi que la prise en compte des préoccupations environnementales ont notamment été reprises dans l'Agenda 21, que la collectivité a décidé de mettre en place et dont les axes sont la démocratie locale, l'environnement et la lutte contre les inégalités sociales.

## **Le Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009**

Dans ce cadre, la Ville de Paris a décidé de poursuivre son effort sur les territoires prioritaires du nouveau Contrat urbain de cohésion sociale, dans les conditions suivantes :

- La géographie d'intervention de la politique de la ville a été adaptée en fonction des évolutions constatées depuis le dernier recensement, en particulier par l'Observatoire des quartiers mis en place en 2005. Ainsi certains quartiers ayant vu leur situation s'améliorer peuvent donc revenir à un traitement de droit commun ; tandis que d'autres révèlent des difficultés spécifiques et nécessitent une attention particulière.
- Une priorité est donnée aux programmes d'actions portant sur les thèmes suivants : l'emploi, l'insertion et le développement économique ; le développement du lien social, de l'accès au droit et de la citoyenneté ; l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et le renouvellement urbain ; l'éducation, la jeunesse et les sports ; la santé ; la prévention de la délinquance ; la culture.
- La poursuite de la mise en œuvre du Grand Projet de renouvellement urbain sur la base des projets de territoire arrêtés sur chacun des sites du GPRU. Cette préoccupation de qualité urbaine se double de celle d'une prise en compte exemplaire de la qualité environnementale par la mise en œuvre d'une démarche « Haute qualité environnementale » (HQE).
- Le renforcement du désenclavement des territoires, notamment grâce au développement des continuités urbaines vers les collectivités riveraines et à la coordination entre les acteurs de part et d'autre de la limite communale.
- Le projet urbain de cohésion sociale pour Paris se complète d'une approche sur des publics prioritaires de sorte que les programmes et les actions engagés dans les quartiers puissent rendre compte de l'effort particulier fait pour les populations d'origine immigrée, les jeunes et les personnes âgées avec un focus transversal sur la situation des femmes.

## **La nouvelle géographie prioritaire**

### **Les principes**

La géographie prioritaire proposée dans le Contrat urbain de cohésion sociale est le résultat de plusieurs démarches objec-

tives. Elle s'efforce de mieux prendre en compte la réalité actuelle des quartiers. En particulier, l'attention a été portée sur un ensemble de six indicateurs (voir définitions et sources ci-après) calculés au niveau des IRIS, qui traduisent les difficultés que peuvent connaître certains territoires :

- la part des foyers monoparentaux,
- la part des adultes sans qualification,
- la part des populations immigrées,
- la part des allocataires du Revenu minimum d'insertion,
- la part des populations à bas revenus,
- le retard scolaire en primaire.

L'examen précis des quartiers du Contrat de ville 2000-2006 a d'abord montré que certains d'entre eux paraissent trop vastes par rapport aux périmètres les plus en difficulté. Il s'agissait par exemple du quartier de la Porte de Vanves ou du quartier des Portes Saint-Denis et Saint-Martin. D'autres, comme le micro-quartier Ternaux-Jacquard, pouvaient aussi sortir de la géographie prioritaire à la mesure du travail réalisé depuis 2001.

À l'opposé, un certain nombre de secteurs ont été expertisés du point de vue des indicateurs de l'Observatoire des quartiers, mais aussi au regard des dysfonctionnements urbains et sociaux que l'on pouvait y constater. Ces quartiers, après analyse, ont été intégrés à la nouvelle géographie prioritaire. Il s'agit des secteurs Nationale et Kellermann dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, d'Amiraux-Simplon et Moskowa dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, de Bellot-Maroc et Porte Chaumont dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, et de Python-Duvernois dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.

Enfin, un certain nombre de quartiers du Contrat de ville ont fait l'objet d'interventions importantes, qui doivent être prolongées en conservant une attention particulière même s'ils n'ont pas vocation à figurer dans les quartiers les plus prioritaires. Ces quartiers font donc l'objet d'une veille active pour accompagner leur évolution positive, conserver des interventions spécifiques et garantir la pérennité des équipements et des structures existants. Il s'agit entre autres des secteurs des Olympiades, des Périchaux, de la Porte de Vincennes. De la même façon, il importe de porter une attention particulière à des quartiers où l'on pressent un certain nombre de difficultés : le secteur de l'Ourcq et de Barbanègre dans le 19<sup>e</sup> arrondissement ou le 140, rue de Ménilmontant dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Ce sont des quartiers de veille.

### Les résultats

**Une stabilisation du nombre de quartiers.** Le nombre de quartiers du Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 est identique à celui du Contrat de ville 2000-2006, soit 14 quartiers en regroupant les quartiers du 13<sup>e</sup> arrondissement. À ces 14 quartiers CUCS s'ajoute le quartier Paris-Nord-Est (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements), qui reprend sous l'angle du GPRU une partie des 2 quartiers La Chapelle et Flandre.

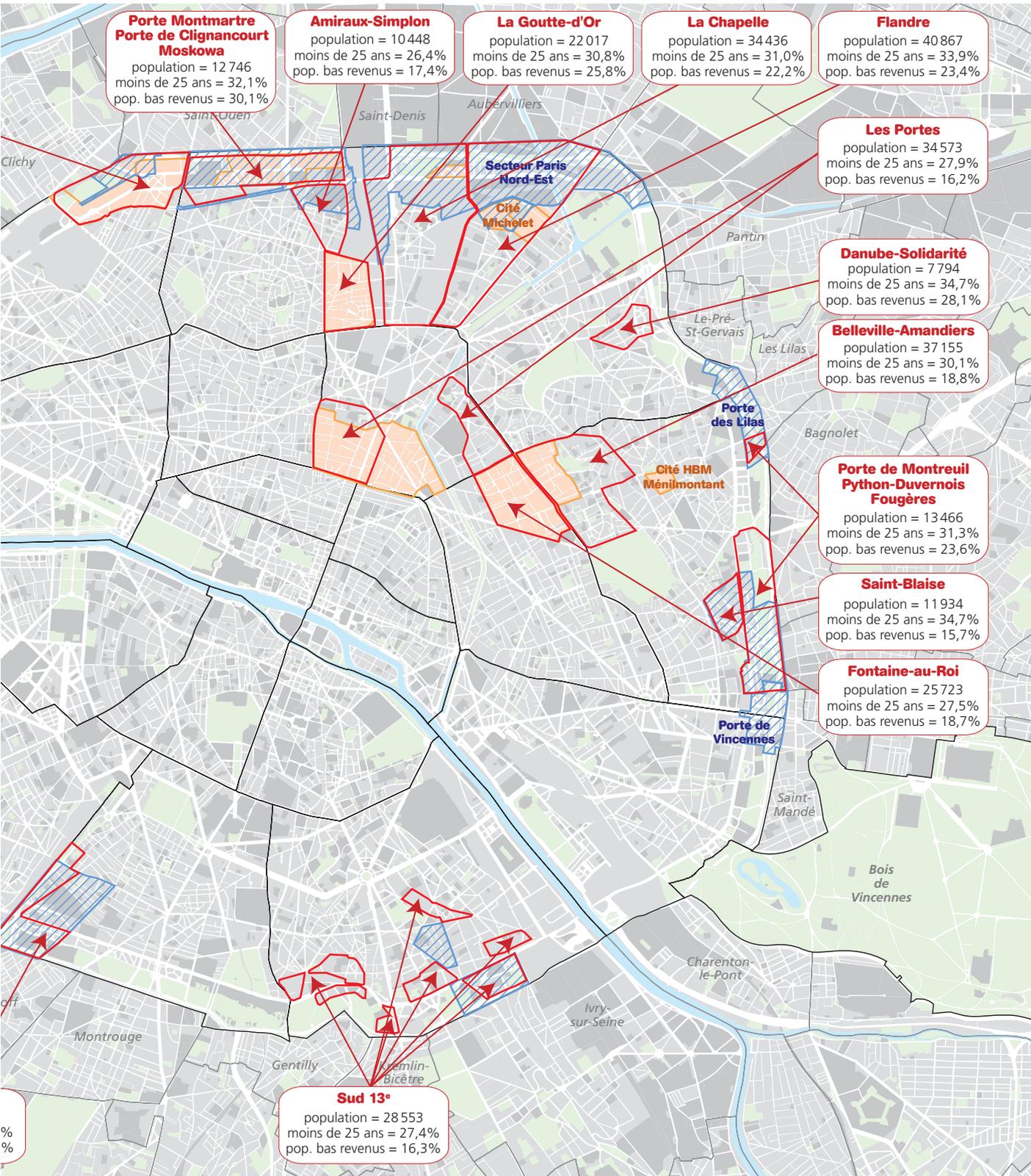
**Une légère diminution de la population concernée par la politique de la ville.** Celle-ci passe de 346 000 habitants à 300 600 habitants avec des quartiers en sortie pour 60 000 habitants environ.

**Un resserrement de la géographie sur des difficultés avérées.** C'est l'effet des périmètres plus précis des quartiers et aussi d'un recentrage sur les quartiers les plus en difficulté.

**Une approche plus dynamique de cette géographie** à travers une évolution notable par rapport au Contrat de ville 2000-2006, ainsi qu'un suivi particulier pour les quartiers « en veille ». Il s'agit d'accompagner certains d'entre eux vers le droit commun après le travail réalisé, tout en portant une attention particulière à de nouveaux secteurs dans une démarche de prévention et de meilleure coordination des moyens de droit commun.



**Périmètres d'intervention de la politique de la ville (Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009)**



## Le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009

### Sélection d'indicateurs de l'Observatoire des quartiers

Arr.	Quartiers CUCS	Population	Allocataires du RMI	Foyers mono-parentaux	Retard scolaire en primaire	Population à bas revenus	Immigrés	Sans diplôme
			%	%	%	%	%	%
10	Les Portes	34 573	9,8	22,0	20,1	16,2	27,1	18,6
11	Fontaine-au-Roi	25 723	10,8	27,6	20,0	18,7	30,3	20,1
13	Sud 13 <sup>e</sup>	28 553	7,8	33,3	17,8	16,3	26,8	22,2
14	Porte de Vanves	11 167	8,8	43,5	22,9	17,1	19,9	21,0
17	Porte de Clichy, Porte Pouchet, Porte de Saint-Ouen	9 733	9,2	37,9	15,9	20,3	20,6	20,3
18	Porte Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskowa	12 746	19,4	37,1	20,3	30,1	20,3	24,5
18	Goutte-d'Or	22 017	11,9	27,8	25,8	25,8	35,5	25,5
18	Amiraux-Simplon	10 448	8,9	31,4	20,4	17,4	19,5	17,1
18	La Chapelle	34 436	10,7	30,5	22,3	22,2	27,9	21,6
19	Danube-Solidarité	7 794	13,2	42,2	25,0	28,1	22,5	23,8
19	Flandre	40 867	10,7	27,5	18,1	23,4	27,3	20,1
20	Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères	13 466	10,4	37,8	21,9	23,6	17,8	22,3
20	Belleville-Amandiers	37 155	9,7	27,2	18,1	18,8	26,1	20,2
20	Saint-Blaise	11 934	8,2	32,1	17,1	15,7	20,6	15,0
	<b>Total CUCS</b>	<b>300 612</b>	<b>10,4</b>	<b>30,5</b>	<b>20,1</b>	<b>20,5</b>	<b>26,4</b>	<b>20,9</b>
	<b>PARIS</b>	<b>2 125 851</b>	<b>5,5</b>	<b>25,8</b>	<b>12,7</b>	<b>10,5</b>	<b>18,3</b>	<b>11,4</b>
18/19	<b>Nord-Est</b>	<b>11 029</b>	<b>11,1</b>	<b>29,3</b>	<b>22,7</b>	<b>24,9</b>	<b>24,9</b>	<b>20,3</b>

### Définitions et sources

- **Population** : population totale sans double compte (RP 1999, Insee)
- **Allocataires du RMI** : nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006) rapporté au nombre de ménages (RP 1999, Insee)
- **Foyers monoparentaux** : nombre de foyers monoparentaux avec au moins un enfant de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans (RP 1999, Insee)

- **Retard scolaire en primaire** : nombre d'élèves en retard d'au moins un an en primaire rapporté au nombre total d'élèves (Ville de Paris, DASCO, 2002)
- **Population à bas revenus** : population des foyers à bas revenus (CAF 2005) rapportée à la population totale (RP 1999, Insee)
- **Immigrés** : nombre d'immigrés rapporté à la population totale (RP 1999, Insee)
- **Sans diplôme** : population sans diplôme rapportée à la population totale (RP 1999, Insee)

Les programmes et les actions du Contrat urbain de cohésion sociale s'inscrivent dans la continuité de ceux engagés dans le Contrat de ville 2000-2006 et dans les projets de territoires. Ils visent donc à consolider les actions déjà entreprises et à les prolonger en soutenant les initiatives associatives.

De plus, de nouvelles actions ou de nouveaux programmes seront mis en œuvre dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale. Les plus significatifs sont détaillés ci-après.

- L'emploi et le développement économique sont une priorité: 30 % des contrats aidés parisiens sont réservés à ces quartiers et à leurs habitants; une nouvelle maison du développement économique et de l'emploi ouvrira dans le 10<sup>e</sup>; au-delà des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, de nouveaux plans locaux pour l'insertion et l'emploi seront mis en œuvre dans d'autres quartiers.
- Un effort significatif est engagé pour l'apprentissage du français, dans une perspective sociale ou professionnelle, condition qui apparaît comme essentielle à une bonne intégration des Parisiens venus d'autres horizons.
- Afin de maintenir le lien social, de nouvelles structures voient le jour, parmi lesquelles 3 centres sociaux et 2 cafés sociaux pour les vieux travailleurs immigrés. Un appel à projets en vue de créer un lieu d'accueil original pour les jeunes, innovant, avec des horaires adaptés, sera lancé. Enfin, un soin tout particulier est porté à la gestion urbaine de proximité (amélioration de la propreté, cadre de vie...). Pour maintenir les acquis de la politique de prévention de la délinquance, les équipes de correspondants de nuit sont étendues à de nouveaux quartiers.
- La santé est une responsabilité de l'État mais, face à l'importance de cette question, le département de Paris a décidé de créer des ateliers santé-ville; 3 sont d'ores et déjà prévus en 2007 (18<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements).
- Au niveau culturel, le partenariat avec les grands musées d'État et de la Ville est renforcé pour aider les échanges, à l'instar des initiatives du Centre Pompidou lors de l'exposition « Africa Remix » ou du Petit Palais et de sa collaboration avec la créatrice de mode Sakina M'sa et les femmes du 18<sup>e</sup> arrondissement.
- Pour offrir aux jeunes les mêmes chances que dans les autres quartiers, de nouveaux projets vont voir le jour. Des dispositifs expérimentaux sont mis en place avec l'Éducation nationale (scolarisation des moins de 3 ans, soutien

des enfants en difficulté). Douze secteurs sont mobilisés pour la réussite éducative. En 2007, 1,2 millions d'euros sont prévus à cet effet. Afin de renforcer la lutte contre l'illettrisme, alors que plus de 1 000 jeunes parisiens sont détectés chaque année lors des journées de la Défense nationale, un projet intitulé « Savoir pour réussir » est engagé. Enfin, une école de la deuxième chance vient d'ouvrir: 150 jeunes sortis du système scolaire sans formation peuvent y être accueillis.

- S'agissant du pilotage, la mise en œuvre des programmes et des actions est confiée à un chef de projet assisté d'agents de développement local. Contrairement à la situation antérieure, le positionnement de ces équipes, désormais entièrement municipales, a été éclairci. Ces équipes locales ont pour mission d'être force de proposition afin de réajuster les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, de faire vivre le partenariat local, d'assurer le suivi et l'aide aux associations.



# 2

## **Présentation des 14 quartiers**

### Contexte de création

En 2003, l'État a pris l'initiative de lancer un Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS), animé par la Délégation interministérielle à la ville. Celui-ci apporte un corps de méthodes et une liste d'indicateurs de référence. Mais il constitue un outil limité pour décrire la situation parisienne, son champ d'action étant réduit aux seules ZUS<sup>1</sup> définies en 1996.

En 2004, la Ville de Paris a confié à l'Atelier parisien d'urbanisme la mission d'alimenter l'Observatoire des quartiers de la politique de la ville qu'elle a mis en place. Cet Observatoire parisien est complémentaire de l'Observatoire national, avec lequel il présente une certaine compatibilité. Mais son rôle déborde largement du champ des ZUS pour s'étendre aux 16 quartiers de la politique de la ville (QPV), aux périmètres du Grand Projet de renouvellement urbain et, depuis mars 2007, aux 14 quartiers du Contrat urbain de cohésion sociale.

Il prend en compte plus finement les réalités du centre de l'agglomération en faisant appel à des indicateurs non retenus par la Délégation interministérielle à la ville. Il est un vecteur d'échanges et de dialogue entre les acteurs parisiens de la politique de la ville : habitants des quartiers, associations, élus et administrations.

### La base de données

L'Observatoire s'appuie sur une base de données créée en 2004, qui comporte plus de 150 indicateurs. Ces indicateurs sont disponibles à l'échelon des IRIS et des îlots sur l'ensemble du territoire parisien. Ils permettent de connaître la situation des quartiers prioritaires et de la mettre en perspective avec celle des arrondissements.

La base de données est organisée en six grands thèmes :

- la démographie,
- les revenus, la précarité,
- l'activité économique,
- la petite enfance et l'éducation,
- la santé,
- le logement et le cadre de vie.

Cet outil statistique a été jusqu'à présent actualisé régulièrement de façon à évaluer les écarts entre les quartiers et tenter de mesurer leur réduction au fil des années. Il a été mis à contribution, au moment de la préparation du Contrat urbain de cohésion sociale, dans la définition de la nouvelle géographie prioritaire (voir première partie).

*1. La capitale compte neuf ZUS : les Portes Saint-Denis et Saint-Martin (10\*), la Fontaine-au-Roi (11\*), les Portes de Saint-Ouen et de Clichy (17\*), la Goutte-d'Or (18\*), les Portes Montmartre et de Clignancourt (18\*), la cité Charles-Hermite, porte d'Aubervilliers (18\*), Curial-Cambrai, Alphonse-Karr (19\*), la cité du 140, rue de Ménilmontant (20\*), Belleville (20e).*

### Les nouveautés

Les sources de données mobilisées sont multiples : recensement de la population, Caisse d'allocations familiales de Paris, Rectorat, Ville de Paris, Direction générale des impôts, Atelier parisien d'urbanisme, etc.

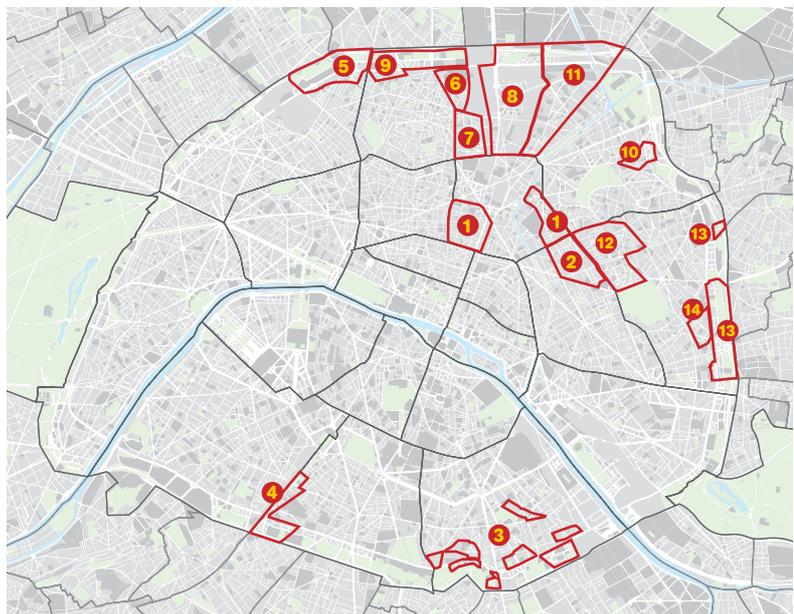
Depuis la parution du premier rapport de l'Observatoire en 2006, la base de données a bénéficié de deux ajouts importants : des données sur la demande d'emploi issues d'une convention avec l'ANPE et des données sur la demande de logements sociaux. En dehors des statistiques du recensement de la population, qui ne seront disponibles à un niveau fin qu'en 2009, la plupart des indicateurs ont pu être actualisés. La liste des indicateurs de l'Observatoire est présentée en annexe.

Les données de l'Observatoire ont été largement utilisées par les administrations de la Préfecture et de la Ville de Paris lors de l'élaboration du Contrat urbain de cohésion sociale: dans un premier temps pour définir la nouvelle géographie prioritaire, dans un second temps pour en faire le diagnostic.

Sur la base de ces travaux, une fiche de présentation a été réalisée pour chacun des 14 quartiers du nouveau Contrat. Chaque fiche comporte un plan de situation, un tableau d'indicateurs, un graphique et un court commentaire.

Globalement, les données traduisent le « resserrement » de la géographie prioritaire voulue par l'État et par la Ville: elles mettent en évidence des difficultés économiques et sociales marquées pour l'ensemble des quartiers. Elles permettent, au-delà de ce constat général, de connaître les caractéristiques principales (emploi, logement, population, etc.) et les besoins spécifiques de chacun des quartiers.

### Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009



#### Quartiers CUCS

- |   |  |
|---|--|
| 1 Les Portes  | 8 La Chapelle, Porte d'Aubervilliers               |
| 2 Fontaine-au-Roi                                     | 9 Porte Montmartre, Porte de Clignancourt, Moskowa |
| 3 Sud 13 <sup>e</sup>                                 | 10 Danube-Solidarité                               |
| 4 Porte de Vanves                                     | 11 Flandre   |
| 5 Porte de Clichy, Porte Pouchet, Porte de Saint-Ouen | 12 Belleville-Amandiers                            |
| 6 Amiraux-Simplon                                     | 13 Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères  |
| 7 La Goutte-d'Or                                      | 14 Saint-Blaise                                    |

### Définitions

- **Étrangers:** La population étrangère regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère, qu'elles soient nées à l'étranger ou pas. Un étranger est donc défini en fonction du seul critère de sa nationalité actuelle.
- **Immigrés:** Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. La qualité d'immigré est permanente: un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.
- **Ménage:** On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne.
- **Famille:** Au sens du recensement de la population, une famille est composée d'au moins deux personnes du même ménage et formée: soit d'un couple (deux personnes de sexe différent, mariées ou non, cohabitant dans un même

logement) et le cas échéant de ses enfants (présents dans le logement), soit d'un parent et de ses enfants (foyer monoparental).

- **Foyer monoparental:** Un foyer monoparental comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (et n'ayant pas d'enfants).
- **Seuil des bas revenus:** Le seuil des bas revenus est fixé à la moitié du revenu médian par unité de consommation de la population d'âge actif et hors étudiants. Il est déterminé à partir de l'enquête nationale « Budget des familles » réalisée par l'Insee et actualisée chaque année. Au 31 décembre 2005, le seuil des bas revenus s'établissait à 739 euros par unité de consommation.
- **Demandeurs d'emploi de catégorie 1:** Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein et immédiatement disponibles.
- **Logements SRU:** Les logements SRU sont les logements sociaux comptabilisés comme tels par la loi (loi Solidarité et renouvellement urbains, article L302-5 du Code de la construction et de l'habitat).

Le quartier **Porte Saint-Denis – Porte Saint-Martin**, au sud du 10<sup>e</sup> arrondissement, est réparti sur deux sites.

Le site Ouest (17 417 habitants, 41 hectares) est marqué par la mixité de son tissu urbain, mêlant l’habitat, les petites entreprises et le commerce. Le site Est (17 159 habitants, 24 hectares) correspond à un tissu plus recomposé, où se côtoient immeubles anciens et ensembles de logements sociaux HLM.

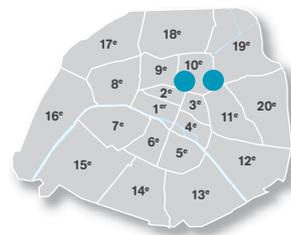
Les deux sites ont en commun une forte densité de population et un habitat ancien caractéristique des faubourgs de l’Est parisien. L’inconfort et l’insalubrité y sont encore présents.

Le quartier accueille **34 600 habitants** sur une superficie totale de **65 hectares**.



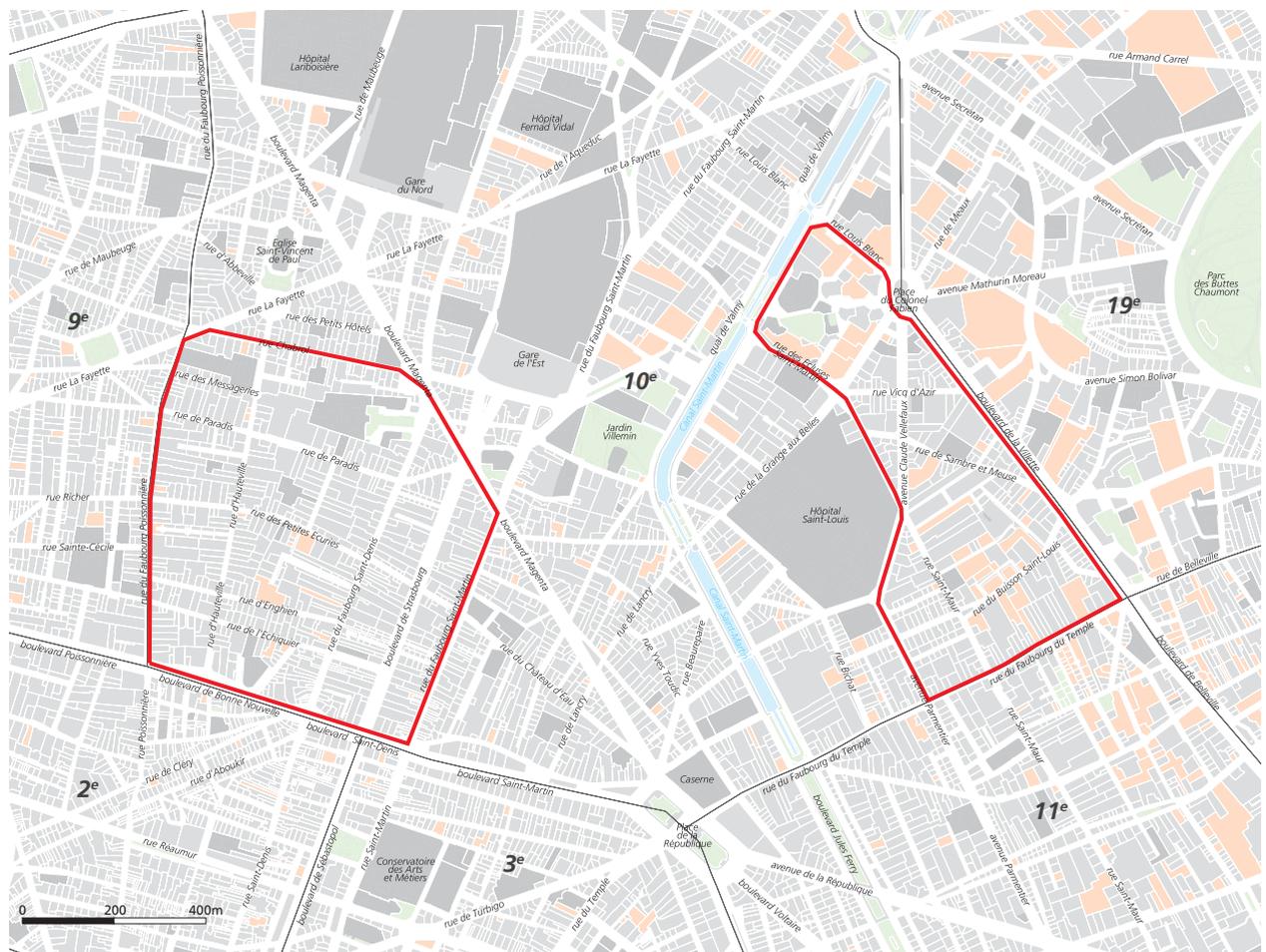
Piétons rue du Faubourg-Saint-Denis

© Apur



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009**

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

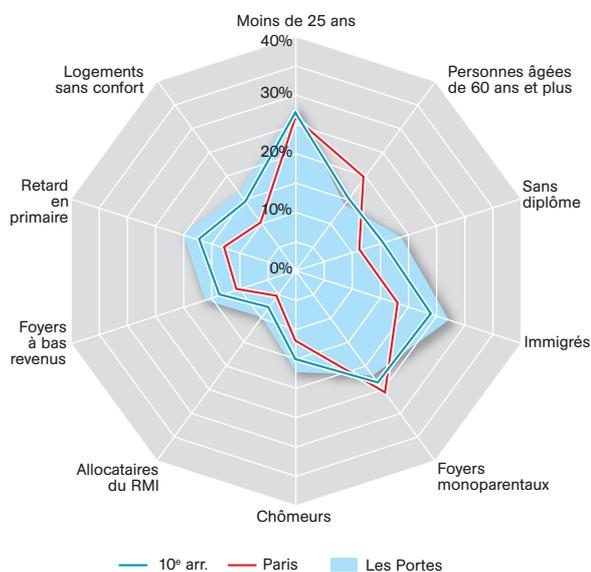


Dans ce quartier très densément peuplé, la pyramide des âges est marquée par le **pooids des jeunes**. Les moins de 20 ans forment 21 % de la population totale (18 % à Paris). Par ailleurs, le quartier accueille une **grande diversité de nationalités**. La population immigrée forme 28 % de la population totale (18 % à Paris).

Les **indicateurs de précarité** signalent de réelles difficultés sociales. Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont plus présents dans le périmètre qu'à l'échelle parisienne (16 % de la population contre 10 % à Paris). Il en est de même des allocataires du RMI, qui représentent 10 % des ménages (5 % à Paris). Les enfants sont particulièrement concernés par le retard scolaire. 20 % des élèves sont en retard en fin de primaire (13 % des élèves à Paris).

Le **commerce local** est dense, avec 38 commerces pour 1 000 habitants (contre 30 pour 1 000 à Paris), et montre de fortes concentrations, comme celle de la rue du Faubourg-Saint-Denis.

L'**amélioration des conditions d'habitat** et la résorption de l'habitat indigne sont des enjeux importants dans ce quartier où une partie du parc ancien est dégradée. La part des logements sans confort s'élève à 17 % (10 % à Paris) et 83 immeubles du quartier sont inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne.



Enfin, malgré une situation centrale et une bonne desserte par les transports en commun, le quartier souffre d'**un déficit d'équipements** (équipements sportifs et structures en faveur de l'emploi).

	LES PORTES		TOTAL CUCS		10 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	64,8		736,1		289,2		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,8		29,3		4,0		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	34 573	100,0%	300 612	100,0%	89 685	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	9 383	27,1%	79 338	26,4%	21 604	24,1%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	8 914	25,8%	66 202	22,0%	19 040	21,2%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	9 634	27,9%	90 600	30,1%	24 073	26,8%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	4 806	13,9%	48 163	16,0%	13 639	15,2%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	4 192	100,0%	39 986	100,0%	10 464	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	924	22,0%	12 211	30,5%	2 480	23,7%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	29 225	100,0%	248 347	100,0%	76 715	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	5 448	18,6%	51 894	20,9%	11 858	15,5%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	17 684	100,0%	140 186	100,0%	46 711	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 734	9,8%	14 561	10,4%	3 648	7,8%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	34 573	100,0%	300 612	100,0%	89 685	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	5 613	16,2%	61 730	20,5%	12 116	13,5%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	2 953	100,0%	23 063	100,0%	6 821	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	1 229	41,6%	8 905	38,6%	2 851	41,8%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	1 365	100,0%	5 279	100,0%	3 605	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	302	18,1%	1 168	18,1%	665	15,6%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	1 395	100,0%	14 906	100,0%	3 405	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	280	20,1%	2 990	20,1%	583	17,1%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	145	100,0%	1 798	100,0%	418	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	84	57,9%	1 129	62,8%	252	60,3%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	17 684	100,0%	140 186	100,0%	46 711	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	2 916	16,5%	14 755	10,5%	6 744	14,4%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	1 989	11,2%	58 057	41,4%	4 755	10,2%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	2 025	11,5%	20 788	14,8%	4 541	9,7%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	83		520		112		1 095	

Situé au nord-est du 11<sup>e</sup> arrondissement, le quartier de la **Fontaine-au-Roi** appartient au vaste quartier populaire de Belleville, qui s'étale sur les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

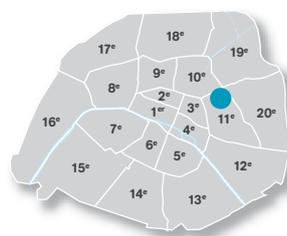
Il se caractérise par une population jeune, active et cosmopolite, ainsi que par un habitat de faubourg à dominante d'immeubles anciens. L'inconfort et l'insalubrité sont encore très présents tandis que les logements sociaux, de construction plus récente, sont minoritaires. Le principal ensemble d'habitat social, réalisé dans les années 1980, est celui de la rue Robert-Houdin, qui concentre une population jeune et à faibles revenus.

Le quartier de la Fontaine-au-Roi accueille **25 700 habitants** sur une superficie totale de **37 hectares**.



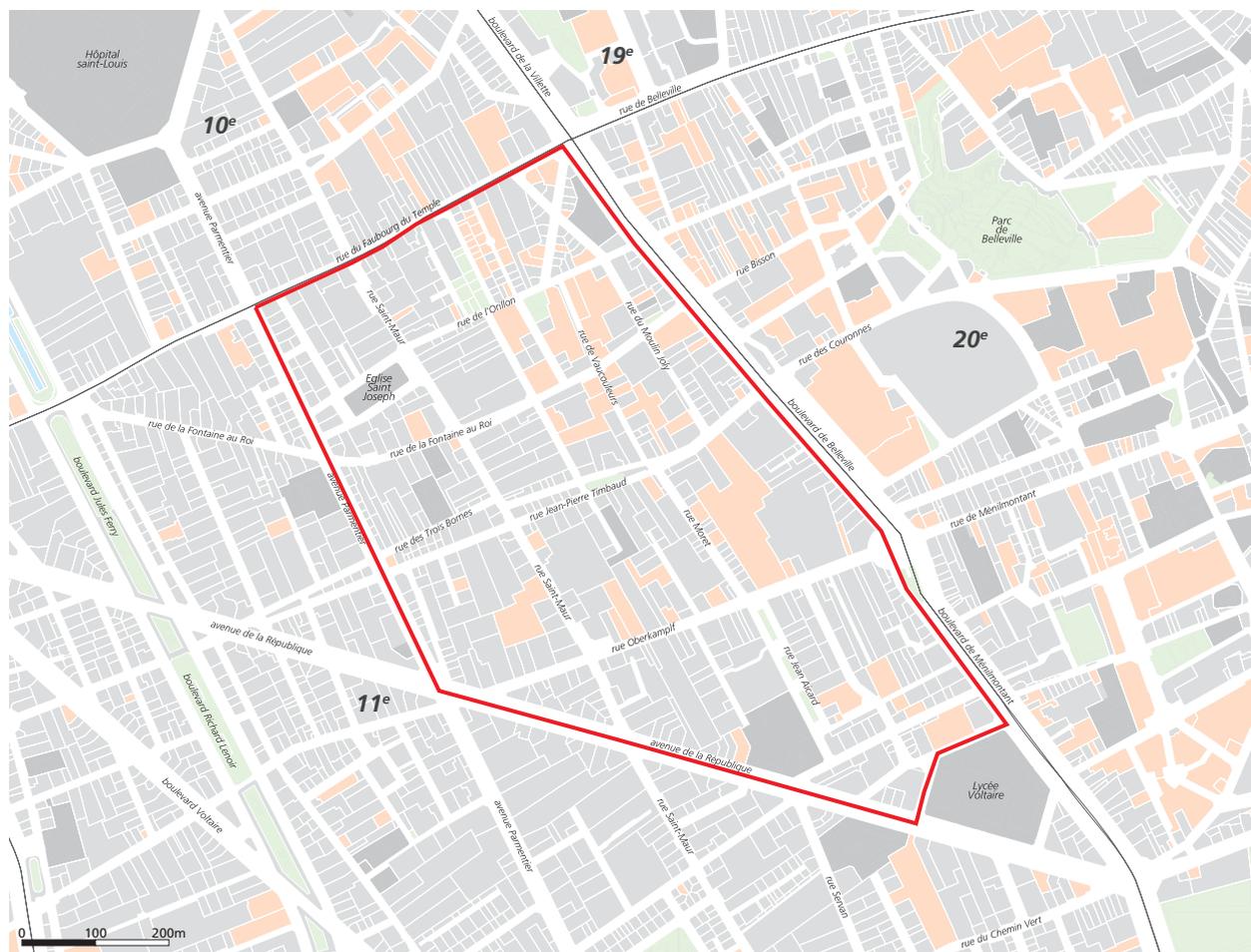
Rue de la Fontaine-au-Roi

© Apur



### CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

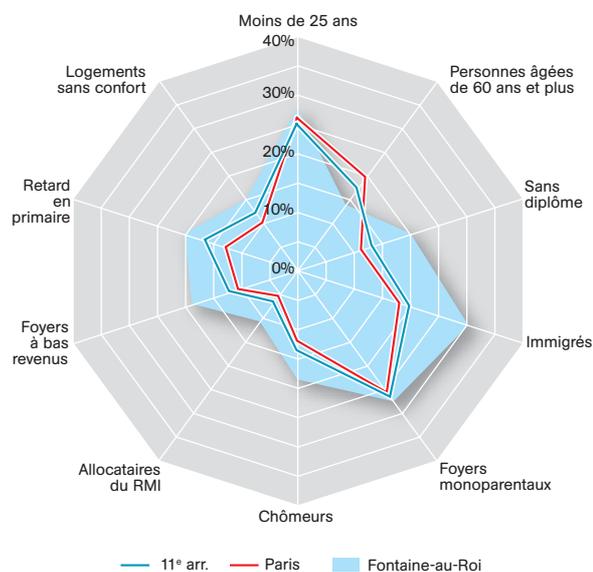


La pyramide des âges est marquée, comme celle du 11<sup>e</sup> arrondissement, par le **poids des jeunes** de 20 à 34 ans, qui forment 31 % de la population totale (28 % à Paris). Par ailleurs, le quartier accueille une grande diversité de nationalités et une **forte proportion d'immigrés** (30 % contre 18 % à Paris).

Les **indicateurs de précarité sont élevés**. Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont deux fois plus présents dans le périmètre qu'à l'échelle parisienne (19 % contre 10 % à Paris). Il en est de même des allocataires du RMI (11 % contre 5 % à Paris). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a toutefois légèrement baissé de 1998 à 2004 selon l'Observatoire national des ZUS (-2,5 % sur la période contre -2,1 % à Paris).

Le tissu commercial connaît des difficultés particulières. Le commerce se concentre autour des axes principaux tandis qu'un taux de vacance élevé caractérise les rues de desserte.

L'amélioration des conditions d'habitat et la **résorption de l'habitat indigne** sont des enjeux importants dans ce quartier qui compte 41 immeubles inscrits au plan parisien d'éradication de l'habitat indigne et 28 hôtels meublés.



Enfin, le quartier a bénéficié de l'ouverture récente de plusieurs équipements (gymnase Berlemont, square rue de l'Orillon, structures en faveur de l'emploi).

	FONTAINE-AU-ROI		TOTAL CUCS		11 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	37,4		736,1		289,2		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,3		29,3		4,0		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	25 723	100,0%	300 612	100,0%	149 166	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	7 804	30,3%	79 338	26,4%	29 858	20,0%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	6 852	26,6%	66 202	22,0%	24 612	16,5%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	7 084	27,5%	90 600	30,1%	36 875	24,7%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	3 552	13,8%	48 163	16,0%	25 630	17,2%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	2 780	100,0%	39 986	100,0%	15 612	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	768	27,6%	12 211	30,5%	4 185	26,8%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	21 967	100,0%	248 347	100,0%	130 312	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	4 412	20,1%	51 894	20,9%	17 339	13,3%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	13 766	100,0%	140 186	100,0%	82 579	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 488	10,8%	14 561	10,4%	5 589	6,8%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	25 723	100,0%	300 612	100,0%	149 166	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	4 807	18,7%	61 730	20,5%	17 838	12,0%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	1 926	100,0%	23 063	100,0%	9 094	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	724	37,6%	8 905	38,6%	3 613	39,7%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	702	100,0%	5 279	100,0%	4 732	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	131	15,7%	1 168	18,1%	1 007	17,5%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	943	100,0%	14 906	100,0%	4 822	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	189	20,0%	2 990	20,1%	787	16,3%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	64	100,0%	1 798	100,0%	620	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	29	45,3%	1 129	62,8%	381	61,5%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	13 766	100,0%	140 186	100,0%	82 579	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	2 045	14,9%	14 755	10,5%	9 813	11,9%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	2 233	16,2%	58 057	41,4%	8 308	10,1%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	1 747	12,7%	20 788	14,8%	7 108	8,6%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	41		520		118		1 095	

Sous la dénomination « Sud 13<sup>e</sup> » sont regroupés huit ensembles urbains situés au sud du 13<sup>e</sup> arrondissement, géographiquement proches les uns des autres.

Ils ont en commun un urbanisme de « cités », souvent marqué par la présence de tours et de barres des années 1960-1970. Il s'agit le plus souvent d'ensembles de logements sociaux mais aussi de tours d'habitat privé comme celles du secteur Villa d'Este-Place de Vénétie, où résident de nombreux résidents originaires du Sud-Est asiatique.

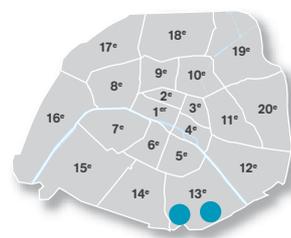
Les indicateurs statistiques signalent le poids important des familles à bas revenus, le fort pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme (22 % contre 11 % à Paris) et le nombre élevé d'élèves en situation de retard scolaire.

Globalement, le quartier accueille **28 550 habitants** sur une superficie totale de **55 hectares**.



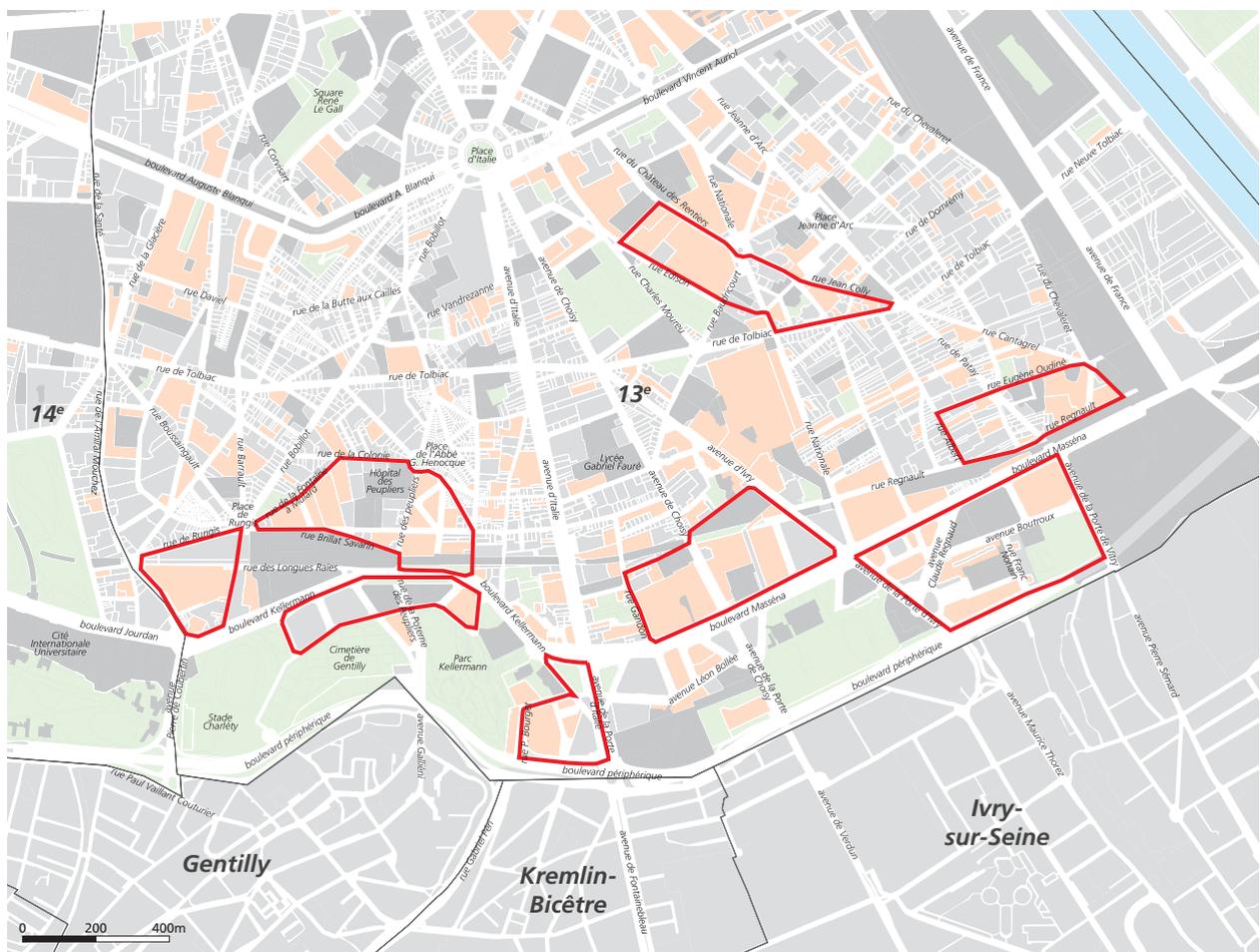
Rue de l'Amiral-Mouchez

© Apur



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009**

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

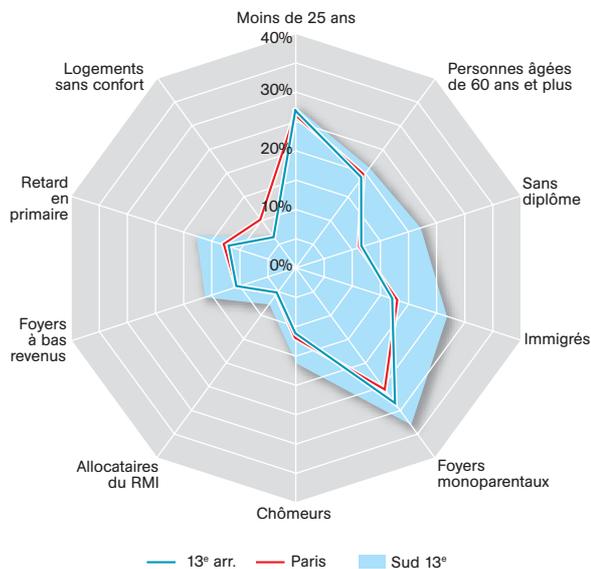


La pyramide des âges est marquée par le poids des **jeunes** mais aussi celui des **personnes âgées**. La présence des familles (28 % des ménages au lieu de 22 % à Paris) et notamment des foyers monoparentaux est forte. Le quartier accueille une **population immigrée** nombreuse, originaire du Sud-Est asiatique, d'Afrique et du Maghreb. Globalement, 27 % des habitants sont nés à l'étranger (18 % à Paris).

Les **indicateurs de précarité** sont élevés. La proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 16 % (10 % à Paris). 18 % des élèves sont en retard d'au moins un an en fin de primaire au lieu de 13 % à Paris.

Le quartier est marqué par une part prédominante d'**habitat social**. Dans les secteurs qui accueillent de l'habitat privé, on recense des copropriétés en difficulté (Porte de Choisy/Porte d'Ivry, Masséna).

Les quartiers Villa d'Este-Place de Vénétie et Porte d'Ivry sont déficitaires en petits commerces mais bénéficient de la présence d'un hypermarché. Globalement, le périmètre accueille 216 établissements, soit 8 commerces pour 1 000 habitants (30 pour mille à Paris).



En termes d'équipements, l'offre reste limitée en **lieux d'activités pour les jeunes** et les adolescents, alors même que la demande est forte.

	SUD 13 <sup>e</sup>		TOTAL CUCS		13 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	54,8		736,1		715,0		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	3,9		29,3		28,1		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	28 553	100,0%	300 612	100,0%	171 577	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	7 659	26,8%	79 338	26,4%	29 716	17,3%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	5 236	18,3%	66 202	22,0%	20 363	11,9%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	7 822	27,4%	90 600	30,1%	45 985	26,8%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	6 037	21,1%	48 163	16,0%	32 535	19,0%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	3 696	100,0%	39 986	100,0%	21 032	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 232	33,3%	12 211	30,5%	6 054	28,8%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	24 354	100,0%	248 347	100,0%	147 673	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	5 395	22,2%	51 894	20,9%	17 438	11,8%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	13 055	100,0%	140 186	100,0%	84 564	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 012	7,8%	14 561	10,4%	4 544	5,4%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	28 553	100,0%	300 612	100,0%	171 577	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	4 643	16,3%	61 730	20,5%	17 983	10,5%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	1 869	100,0%	23 063	100,0%	8 802	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	798	42,7%	8 905	38,6%	3 670	41,7%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	217	100,0%	5 279	100,0%	2 583	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	29	11,8%	1 168	18,1%	323	11,1%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	1 377	100,0%	14 906	100,0%	7 077	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	245	17,8%	2 990	20,1%	842	11,9%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	124	100,0%	1 798	100,0%	1 304	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	85	68,5%	1 129	62,8%	911	69,9%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	13 055	100,0%	140 186	100,0%	84 564	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	855	6,5%	14 755	10,5%	5 315	6,3%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	6 964	53,3%	58 057	41,4%	27 194	10,1%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	1 708	13,1%	20 788	14,8%	8 122	9,6%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	1		520		22		1 095	

## 14<sup>e</sup> PORTE DE VANVES

Le quartier de la **Porte de Vanves**, au sud-ouest du 14<sup>e</sup> arrondissement, souffre de sa position enclavée entre le boulevard périphérique, les voies de chemin de fer de la gare Montparnasse et les équipements hospitaliers. Le bâti est essentiellement composé de grands ensembles d'habitat social issus de différentes époques, des années 1920 aux années 1980.

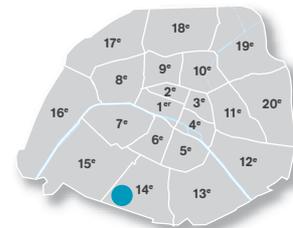
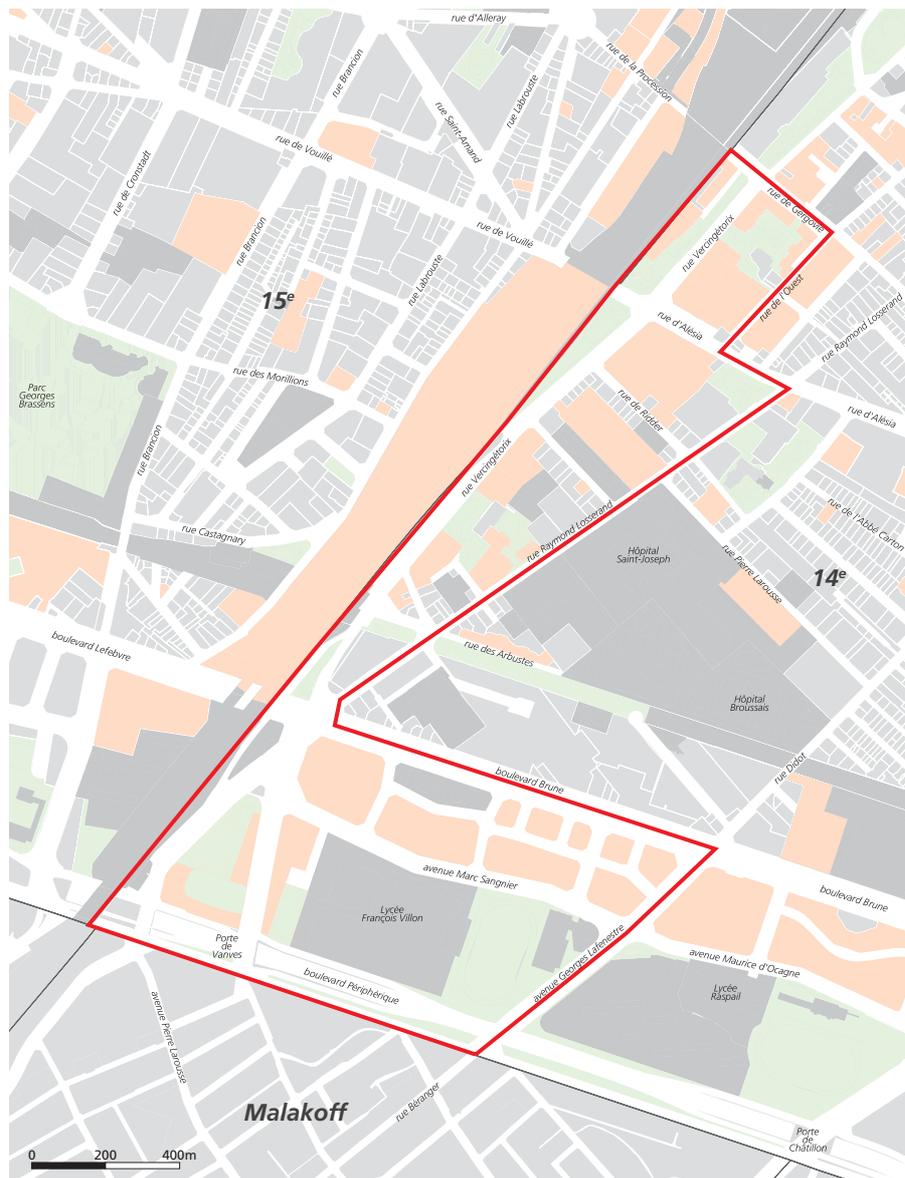
Une partie de la population est vieillissante, les ménages étant souvent installés là depuis plusieurs décennies. Les familles avec enfants représentent une forte part de la population, avec parmi elles de nombreux foyers monoparentaux (43 %). Les taux d'échec scolaire sont élevés.

Le quartier accueille **11 200 habitants** sur une superficie totale de **25 hectares**.



Ceinture HBM avenue Marc-Sangnier, boulevard Brune

© ph.guignard@air-imagis.net



### CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

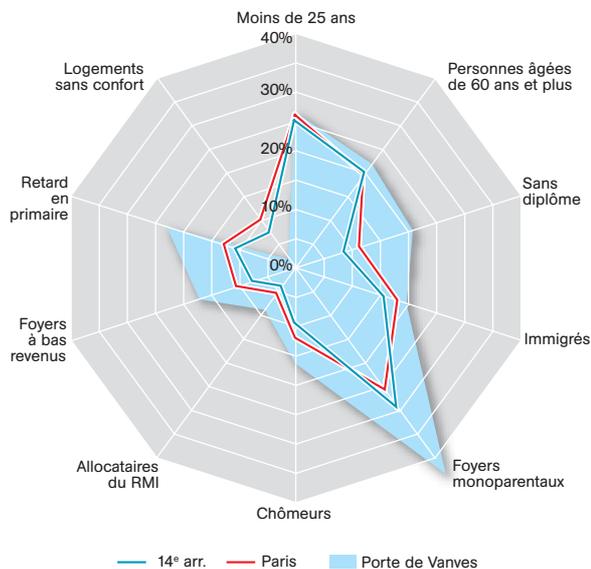
La population du quartier de la Porte de Vanves est à la fois **jeune** – les moins de 25 ans sont plus présents qu'à Paris – et **vieillesante**, en particulier dans la partie sud (HBM). Le quartier accueille également une très forte proportion de **foyers monoparentaux** : ils forment 43 % des familles (26 % à Paris).

Les allocataires du RMI et les ménages vivant sous le **seuil de pauvreté** (17 %) sont plus représentés qu'en moyenne à Paris (10 %). L'**échec scolaire** est fréquent : en fin de 3<sup>e</sup>, seuls 59 % des élèves sont reçus au brevet des collèges (73 % à Paris).

Le tissu commercial est peu dense : on dénombre seulement 8 commerces pour 1 000 habitants (30 pour 1 000 à Paris).

Le quartier est essentiellement composé d'**habitat social** : les logements sociaux SRU totalisent 95 % du parc (contre 15 % en moyenne à Paris). Il est inscrit en Grand Projet de renouvellement urbain et les transformations en cours contribuent à corriger les importantes coupures urbaines qui étaient sources de **bruit et de pollution**.

Le quartier est doté d'équipements sportifs, culturels, en faveur de la jeunesse et de la petite enfance, ainsi que d'espaces verts. Les **associations** sont en revanche relativement peu nombreuses.



	PORTE DE VANVES		TOTAL CUCS		14 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	24,6		736,1		561,5		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	3,2		29,3		47,8		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	11 167	100,0%	300 612	100,0%	132 822	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	2 220	19,9%	79 338	26,4%	21 374	16,1%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	1 507	13,5%	66 202	22,0%	16 581	12,5%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	2 988	26,8%	90 600	30,1%	33 480	25,2%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	2 472	22,1%	48 163	16,0%	26 863	20,2%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	1 628	100,0%	39 986	100,0%	14 428	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	708	43,5%	12 211	30,5%	4 256	29,5%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	9 552	100,0%	248 347	100,0%	117 363	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	2 009	21,0%	51 894	20,9%	10 366	8,8%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	5 288	100,0%	140 186	100,0%	67 941	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	464	8,8%	14 561	10,4%	2 630	3,9%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	11 167	100,0%	300 612	100,0%	132 822	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	1 909	17,1%	61 730	20,5%	9 942	7,5%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	704	100,0%	23 063	100,0%	5 804	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	281	39,9%	8 905	38,6%	2 355	40,6%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	94	100,0%	5 279	100,0%	2 783	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	11	10,5%	1 168	18,1%	316	10,2%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	454	100,0%	14 906	100,0%	4 351	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	104	22,9%	2 990	20,1%	458	10,5%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	107	100,0%	1 798	100,0%	614	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	63	58,9%	1 129	62,8%	453	73,8%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	5 288	100,0%	140 186	100,0%	67 941	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	106	2,0%	14 755	10,5%	5 000	7,4%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	4 996	94,5%	58 057	41,4%	14 547	21,4%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	676	12,8%	20 788	14,8%	4 573	6,7%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)			520		10		1 095	

## 17<sup>e</sup> PORTE DE CLICHY, PORTE POUCHET, PORTE DE SAINT-OUEN

Situé au **nord-est du 17<sup>e</sup> arrondissement**, le quartier est enclavé et isolé du tissu urbain de la capitale par des axes de communication qui génèrent en outre de fortes nuisances : le boulevard périphérique, la Porte de Saint-Ouen, la Porte de Clichy. L'ancienne ligne ferroviaire de petite ceinture délimite le quartier au sud. En grande partie issu de l'ancienne « zone », le quartier concentre de grands équipements destinés aux Parisiens tels que stade, caserne, lycée, cimetière...

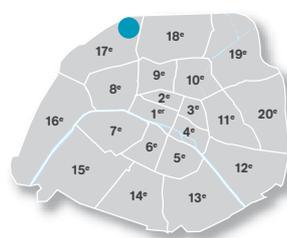
Près des deux tiers des logements correspondent à des ensembles d'habitat social de différentes époques. La population tend à vieillir car l'installation des ménages du secteur HLM remonte souvent à plusieurs décennies.

Le quartier accueille **9700 habitants** sur une superficie totale de **45 hectares**.



Rue Louis-Loucheur

© Apur



### CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

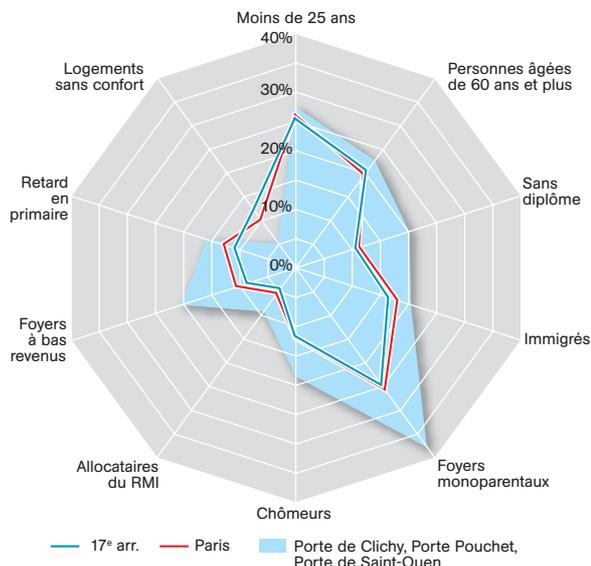


La population du quartier se caractérise à la fois par une forte proportion de jeunes de moins de 25 ans et par une population vieillissante. La part des **60 ans et plus** compte parmi les plus importantes des quartiers prioritaires (23 % contre 20 % à Paris). Les **foyers monoparentaux** sont particulièrement nombreux : ils forment 38 % des familles (26 % à Paris). Le quartier accueille enfin de nombreux immigrés : 21 % de la population au lieu de 18 % à Paris.

Les ménages à bas revenus sont deux fois plus représentés dans le quartier (20 %) qu'à Paris (10 %). Les allocataires du RMI sont également plus nombreux (9 % contre 5 % à Paris). Le retard scolaire est nettement supérieur à celui observé dans l'arrondissement : 16 % des élèves sont concernés en fin de primaire (11 % dans le 17<sup>e</sup>). Enfin, un habitant sur cinq ne possède aucun diplôme (11 % à Paris).

Le **tissu commercial est peu dense** et concentré le long du boulevard Bessières. Le tissu économique est également peu développé, avec seulement 0,7 emploi par actif résident (1,4 à Paris).

Le quartier propose un nombre important d'équipements destinés aux jeunes et d'équipements sportifs. Il est en revanche dépourvu de **structures en faveur de l'emploi**, même s'il en existe quelques-unes à proximité.



	PORTE DE CLICHY, PORTE POUCHET, PORTE DE SAINT-OUEN		TOTAL CUCS		17 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	45,2		736,1		566,9		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,8		29,3		17,8		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	9 733	100,0%	300 612	100,0%	161 138	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	2 002	20,6%	79 338	26,4%	27 049	16,8%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	1 615	16,6%	66 202	22,0%	22 111	13,7%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	2 687	27,6%	90 600	30,1%	41 030	25,5%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	2 222	22,8%	48 163	16,0%	33 136	20,6%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	1 236	100,0%	39 986	100,0%	18 710	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	468	37,9%	12 211	30,5%	4 655	24,9%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	8 270	100,0%	248 347	100,0%	139 288	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	1 677	20,3%	51 894	20,9%	15 056	10,8%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	4 636	100,0%	140 186	100,0%	85 794	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	426	9,2%	14 561	10,4%	3 789	4,4%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	9 733	100,0%	300 612	100,0%	161 138	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	1 971	20,3%	61 730	20,5%	13 835	8,6%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	462	100,0%	23 063	100,0%	7 279	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	158	34,2%	8 905	38,6%	2 714	37,3%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	92	100,0%	5 279	100,0%	4 503	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	16	14,8%	1 168	18,1%	614	12,0%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	477	100,0%	14 906	100,0%	5 690	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	76	15,9%	2 990	20,1%	614	10,8%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	204	100,0%	1 798	100,0%	940	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	142	69,6%	1 129	62,8%	706	75,1%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	4 636	100,0%	140 186	100,0%	85 794	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	245	5,3%	14 755	10,5%	10 330	12,0%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	2 965	64,0%	58 057	41,4%	8 779	10,2%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	557	12,0%	20 788	14,8%	5 440	6,3%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	3		520		37		1 095	

Le quartier **Amiraux-Simplon** est situé au nord de la Goutte-d'Or dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Il forme un triangle délimité par le boulevard Ornano, la rue Belliard et la rue des Poissonniers. Au nord et à l'est, les voies SNCF de la gare du Nord, les grands entrepôts de la RATP et l'axe des Maréchaux isolent le territoire du tissu urbain de la capitale.

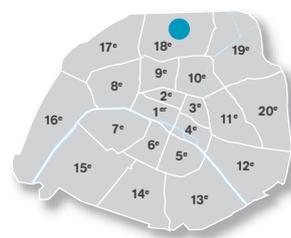
Avec un parc d'habitat ancien en partie dégradé et une population immigrée nombreuse (27 % contre 18 % à Paris), le quartier Amiraux-Simplon présente des similitudes avec celui de la Goutte-d'Or. De la même façon, les indicateurs statistiques font état d'une grande précarité de la population.

Il accueille **10 450 habitants**, sur une superficie totale de **23 hectares**.



Rue du Simplon

© Apur



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009**

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

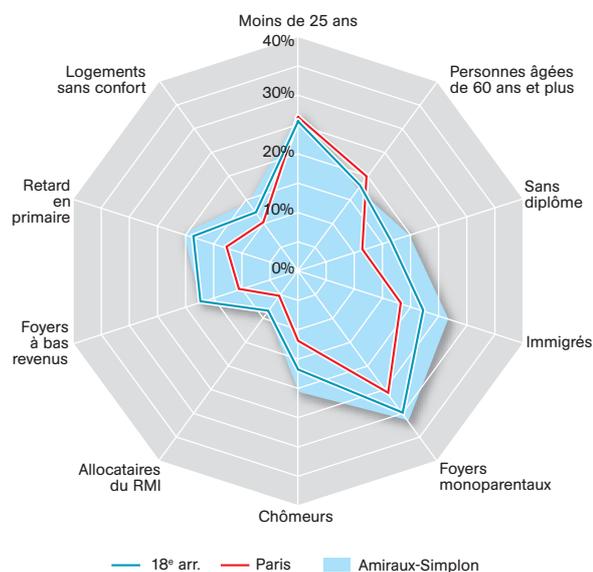


Le quartier accueille une **population immigrée** nombreuse : 27 % des habitants au lieu de 18 % à Paris. La structure par âge reflète celle du 18<sup>e</sup> arrondissement, avec une population légèrement plus jeune qu'en moyenne à Paris. La présence des foyers monoparentaux est relativement forte : ils forment près du tiers des familles (26 % à Paris).

Le quartier accueille une **population modeste**. Une forte proportion de la population (17 %) vit sous le seuil des bas revenus (10 % à Paris). En matière d'éducation, 20 % des élèves ont au moins un an de retard en fin d'école primaire (13 % à Paris). La présence de toxicomanes et de prostituées participe au **sentiment d'insécurité** comme dans d'autres secteurs du 18<sup>e</sup> arrondissement (Goutte-d'Or, Château-Rouge, boulevard Ney...).

Le commerce local est peu dense et se concentre le long du boulevard Ornano. La **vacance** est très importante : le périmètre compte 26 % de locaux vacants en 2005 contre 11 % à Paris.

L'amélioration des **conditions d'habitat** est un enjeu important car le parc de logements est ancien : 69 % des logements datent d'avant 1948. 14 hôtels meublés sont recensés dans le périmètre, ainsi que 73 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne.



Le quartier est doté d'équipements pour la jeunesse et d'équipements sportifs. Les équipements culturels sont en revanche peu nombreux et le secteur ne dispose d'aucune structure d'aide à l'emploi.

	AMIRAUX-SIMPLON		TOTAL CUCS		18 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	22,6		736,1		599,6		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,3		29,3		12,7		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	10 448	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	2 765	26,5%	79 338	26,4%	40 940	22,2%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	2 400	23,0%	66 202	22,0%	35 213	19,1%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	2 759	26,4%	90 600	30,1%	46 519	25,2%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	1 782	17,1%	48 163	16,0%	32 709	17,7%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	1 266	100,0%	39 986	100,0%	20 916	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	398	31,4%	12 211	30,5%	6 269	30,0%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	8 867	100,0%	248 347	100,0%	157 802	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	1 732	19,5%	51 894	20,9%	25 809	16,4%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	5 520	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	492	8,9%	14 561	10,4%	8 552	8,6%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	10 448	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	1 819	17,4%	61 730	20,5%	31 960	17,3%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	751	100,0%	23 063	100,0%	13 161	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	283	37,7%	8 905	38,6%	4 902	37,2%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	195	100,0%	5 279	100,0%	4 889	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	69	26,1%	1 168	18,1%	899	15,5%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	402	100,0%	14 906	100,0%	7 511	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	82	20,4%	2 990	20,1%	1 393	18,5%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	142	100,0%	1 798	100,0%	956	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	98	69,0%	1 129	62,8%	619	64,7%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	5 520	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	796	14,4%	14 755	10,5%	12 029	12,1%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	1 000	18,1%	58 057	41,4%	18 142	18,2%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	853	15,5%	20 788	14,8%	11 724	11,8%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	73		520		298		1 095	

La **Goutte-d'Or** figure depuis 1984 parmi les quartiers inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville. Au sud du 18<sup>e</sup> arrondissement, le périmètre actuel forme un rectangle délimité par le boulevard de la Chapelle, le boulevard Barbès, la rue Ordener et les voies de chemin de fer de la gare du Nord.

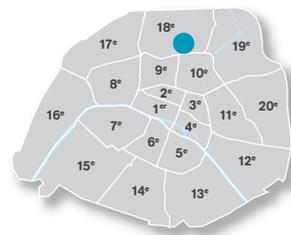
Populaire, animé, densément peuplé et doté d'une forte activité commerciale, le quartier est marqué par une grande diversité de nationalités : plus d'un tiers (36 %) des habitants sont nés à l'étranger (18 % à Paris). Il se caractérise aussi par un tissu d'habitat ancien fortement dégradé et une population à faibles revenus. Les indicateurs font état des grandes difficultés économiques et sociales de la population.

Le quartier accueille **22 000 habitants** sur une superficie totale de **27 hectares**.



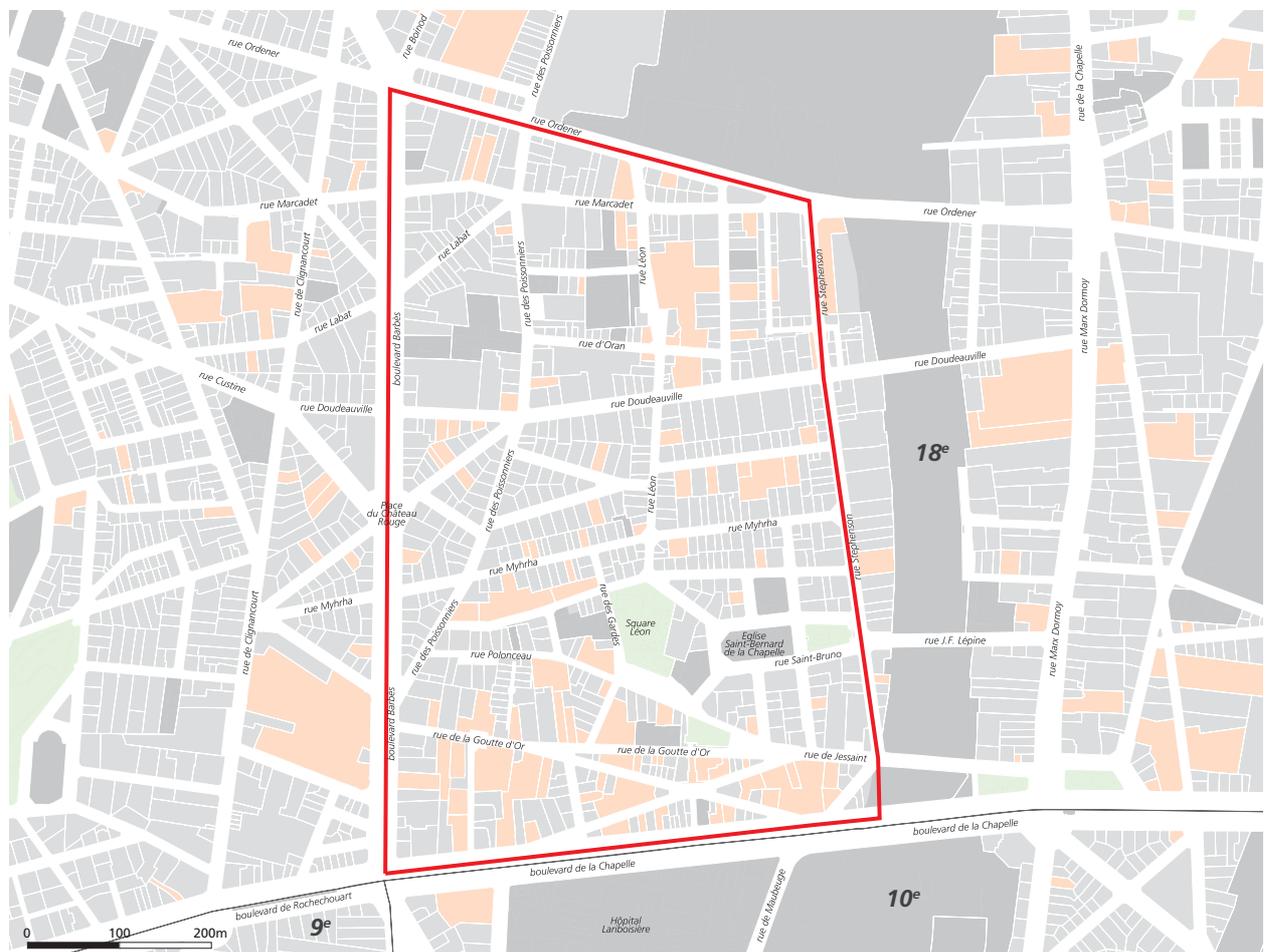
Rue de la Goutte-d'Or

© Apur



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009**

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

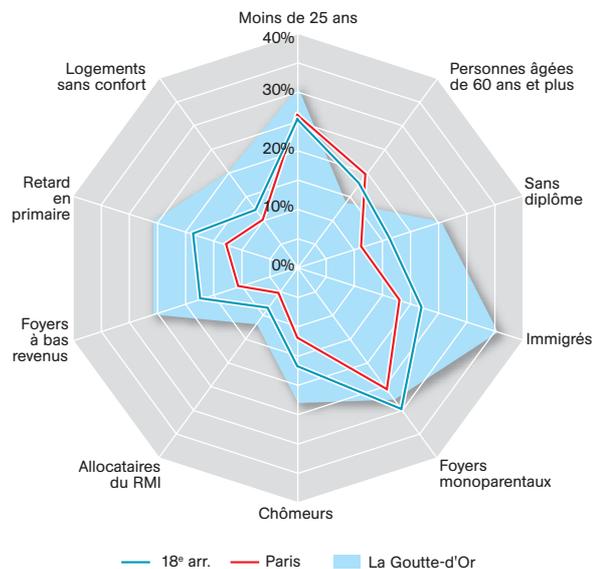


Le quartier est marqué par une **grande diversité de nationalités** (africaine, chinoise, portugaise...). Il est le quartier prioritaire accueillant la population immigrée la plus nombreuse : 36 % des habitants sont nés à l'étranger (18 % à Paris). Le poids des jeunes est particulièrement important : près d'un habitant sur trois a moins de 25 ans (26 % à Paris).

La Goutte-d'Or fait partie des quartiers prioritaires aux **indicateurs de précarité** les plus élevés. Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont près de trois fois plus présents dans le périmètre qu'à l'échelle parisienne (26 % contre 10 % à Paris). Le retard scolaire concerne une forte proportion d'enfants du secteur. Le **sentiment d'insécurité**, lié notamment à la présence de toxicomanes, est particulièrement répandu.

Le quartier se caractérise par un parc de logements **ancien et dégradé**. La très large majorité des logements ont été construits avant 1948 (81 % contre 67 % à Paris). On dénombre 31 hôtels meublés dans le quartier, ainsi que 93 immeubles suivis dans le cadre du plan d'éradication de l'habitat indigne.

Inscrit depuis longtemps parmi les secteurs de la politique de la ville, le quartier a été doté de **nombreux équipements**. Pour autant, les structures d'aide à l'emploi restent peu nombreuses.



L'offre est également modeste dans le domaine des équipements sportifs, alors même que la demande est forte.

	LA GOUTTE-D'OR		TOTAL CUCS		18 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	27,0		736,1		599,6		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,6		29,3		12,7		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	22 017	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	7 827	35,5%	79 338	26,4%	40 940	22,2%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	7 205	32,7%	66 202	22,0%	35 213	19,1%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	6 778	30,8%	90 600	30,1%	46 519	25,2%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	3 031	13,8%	48 163	16,0%	32 709	17,7%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	2 620	100,0%	39 986	100,0%	20 916	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	728	27,8%	12 211	30,5%	6 269	30,0%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	17 784	100,0%	248 347	100,0%	157 802	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	4 536	25,5%	51 894	20,9%	25 809	16,4%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	10 902	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 298	11,9%	14 561	10,4%	8 552	8,6%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	22 017	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	5 687	25,8%	61 730	20,5%	31 960	17,3%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	1 885	100,0%	23 063	100,0%	13 161	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	682	36,2%	8 905	38,6%	4 902	37,2%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	717	100,0%	5 279	100,0%	4 889	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	140	16,3%	1 168	18,1%	899	15,5%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	1 035	100,0%	14 906	100,0%	7 511	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	267	25,8%	2 990	20,1%	1 393	18,5%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	71	100,0%	1 798	100,0%	956	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	49	69,0%	1 129	62,8%	619	64,7%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	10 902	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	2 202	20,2%	14 755	10,5%	12 029	12,1%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	1 810	16,6%	58 057	41,4%	18 142	18,2%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	2 128	19,5%	20 788	14,8%	11 724	11,8%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	93		520		298		1 095	

Situé dans la partie est du 18<sup>e</sup> arrondissement, le quartier de **La Chapelle** est enserré entre les voies ferrées des gares du Nord et de l'Est. Il souffre d'importantes coupures urbaines sources de nuisances (bruit, pollution).

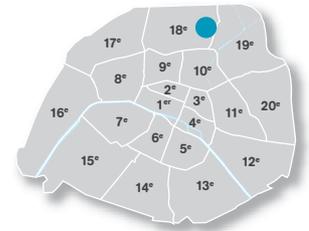
Au sein du quartier, on peut individualiser plusieurs secteurs : à la Porte d'Aubervilliers, les ensembles sociaux des cités Charles-Hermite et Valentin-Abeille sont réhabilités mais demeurent enclavés et concentrent une population à faibles revenus ; la Porte de la Chapelle et le secteur Évangile, peu peuplés, sont dévolus au transit et aux activités. Le secteur Torcy-Guadeloupe et la partie sud du périmètre constituent un tissu urbain plus mixte, à dominante d'habitat locatif privé.



Impasse Raymond-Queneau

© Apur

L'ensemble du quartier accueille **34 500 habitants** pour une superficie de **158 hectares**.



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009**

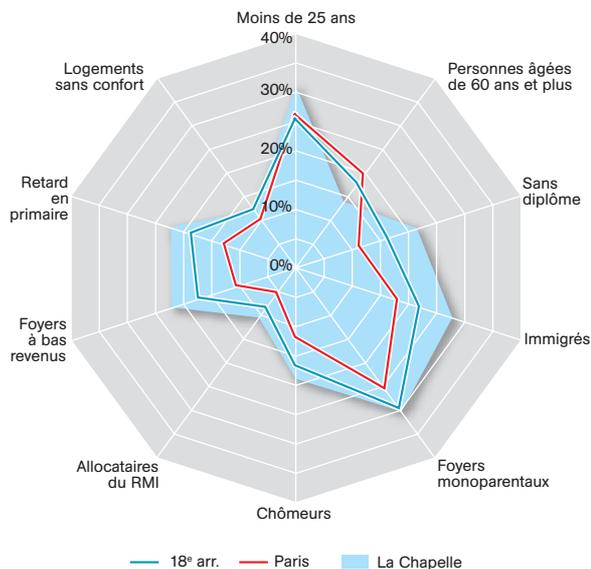
- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

Globalement, le quartier est marqué par une forte présence des **jeunes de moins de 20 ans** (24 % de la population au lieu de 18 % à Paris). Le quartier accueille également une **population immigrée** nombreuse (28 % au lieu de 18 % à Paris).

Plus d'un ménage sur cinq (22 %) vit sous le seuil de bas revenus (10 % à Paris). Les allocataires du RMI sont deux fois plus représentés qu'en moyenne à Paris (11 % contre 5 %). Et le retard scolaire est important : il concerne 22 % des élèves en fin de primaire (13 % à Paris).

**L'habitat demeure une question primordiale** tant en terme d'augmentation de l'offre que d'amélioration du parc existant, notamment du parc social de fait. Le quartier est globalement marqué par un habitat de mauvaise qualité composé de petits logements, souvent inconfortables. Il compte 20 hôtels meublés et 78 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne.

Le quartier est doté d'équipements d'accueil de la petite enfance, de structures en faveur de l'emploi et d'équipements sportifs en particulier dans la partie nord. En revanche, l'accès aux loisirs, à la culture et l'accompagnement des jeunes paraissent insuffisants.



	LA CHAPELLE		TOTAL CUCS		18 <sup>e</sup> arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	158,3		736,1		599,6		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	2,1		29,3		12,7		1 635,1	
<b>Démographie</b>								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	34 436	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	9 610	27,9%	79 338	26,4%	40 940	22,2%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	8 572	24,9%	66 202	22,0%	35 213	19,1%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	10 670	31,0%	90 600	30,1%	46 519	25,2%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	4 758	13,8%	48 163	16,0%	32 709	17,7%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	4 660	100,0%	39 986	100,0%	20 916	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 420	30,5%	12 211	30,5%	6 269	30,0%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	27 952	100,0%	248 347	100,0%	157 802	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	6 032	21,6%	51 894	20,9%	25 809	16,4%	208 967	11,4%
<b>La précarité</b>								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	15 746	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 679	10,7%	14 561	10,4%	8 552	8,6%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	34 436	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	7 648	22,2%	61 730	20,5%	31 960	17,3%	222 319	10,5%
<b>L'activité économique et le chômage</b>								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	2 641	100,0%	23 063	100,0%	13 161	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	959	36,3%	8 905	38,6%	4 902	37,2%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	574	100,0%	5 279	100,0%	4 889	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	129	18,3%	1 168	18,1%	899	15,5%	8 276	11,5%
<b>La petite enfance et l'éducation</b>								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	1 712	100,0%	14 906	100,0%	7 511	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	382	22,3%	2 990	20,1%	1 393	18,5%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	236	100,0%	1 798	100,0%	956	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	140	59,3%	1 129	62,8%	619	64,7%	9 588	73,0%
<b>Le logement et le cadre de vie</b>								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	15 746	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	1 891	12,0%	14 755	10,5%	12 029	12,1%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	5 221	33,2%	58 057	41,4%	18 142	18,2%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	2 586	16,4%	20 788	14,8%	11 724	11,8%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	78		520		298		1 095	